
Deuxième rapport trimestriel 2026

Positionné pour une croissance stratégique

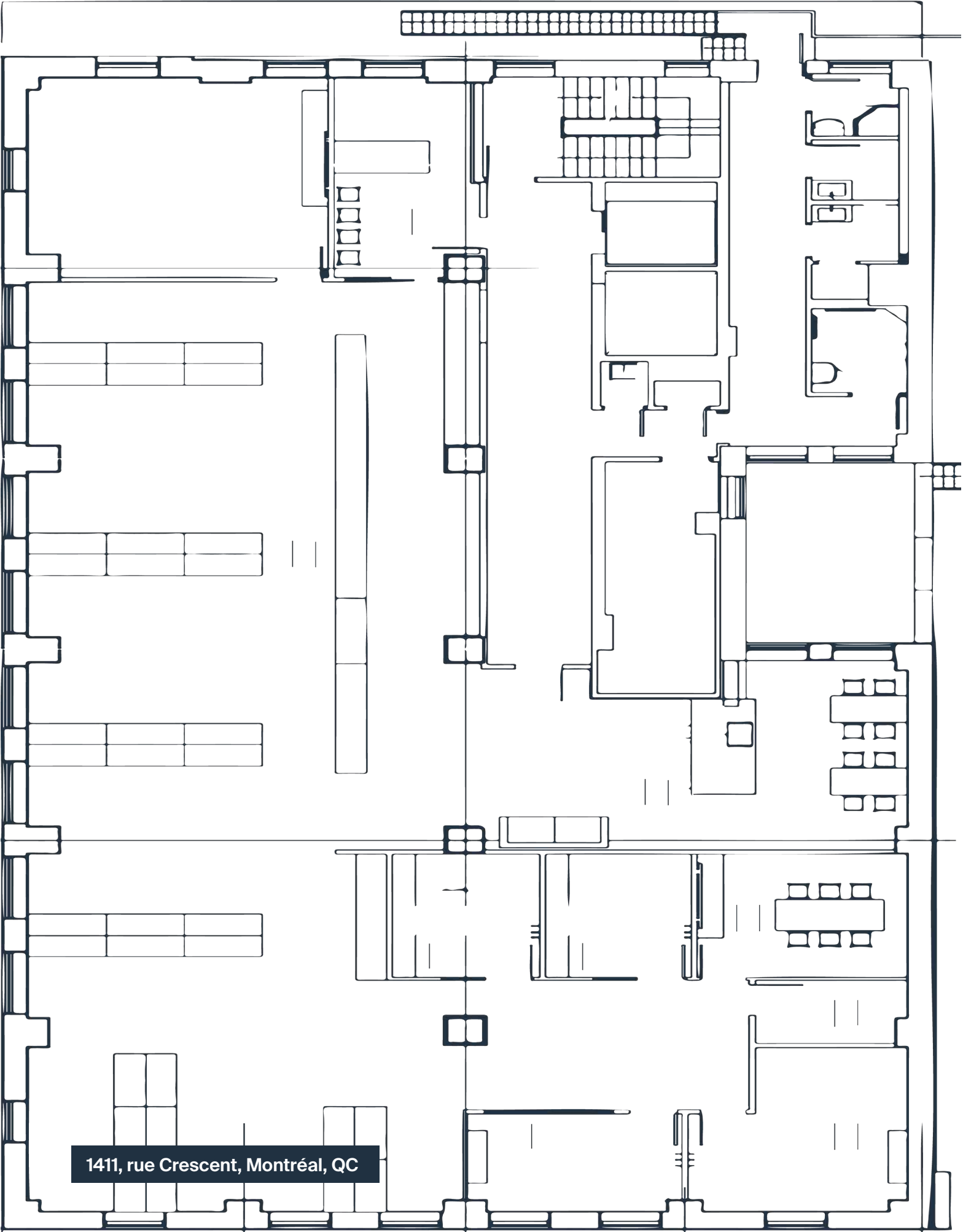


BTB

Mesures financières non conformes aux IFRS – Définitions

Mesure non conforme aux IFRS	Définition	Rapprochement
Bénéfice net ajusté	Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui débute avec le résultat net et le résultat global et supprime l'effet des éléments suivants : i) l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; ii) l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés; iii) l'ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B et iv) les coûts de transaction engagés à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé. Le Fonds est d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile de la performance opérationnelle, étant donné que les ajustements de la juste valeur peuvent grandement fluctuer en fonction du marché immobilier et que les coûts de transaction sont de nature non récurrente.	Résultats d'exploitation – Bénéfice net ajusté
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie	Le résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (« REN selon la comptabilité de trésorerie ») est une mesure financière non conforme aux IFRS qui correspond au résultat d'exploitation net, moins les éléments suivants : i) l'amortissement des incitatifs à la location; et ii) l'ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire. Le résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie est rapproché au REN, qui est la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le Fonds est d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile de la performance opérationnelle et de la rentabilité de son portefeuille, car elle exclut les éléments hors trésorerie.	Résultats d'exploitation – Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie; Annexe 2
Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »)	Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui débute avec le résultat net et le résultat global et supprime l'effet des éléments suivants, sur une base proportionnelle : i) la charge d'intérêts; ii) les taxes et l'impôt; iii) l'amortissement des immobilisations corporelles; iv) les ajustements de la juste valeur (y compris les ajustements des immeubles de placement, des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B et les ajustements du prix des parts liés à la rémunération fondée sur des parts); v) les coûts de transactions à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et les frais de remboursement anticipé; vi) les ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire; vii) l'amortissement des incitatifs à la location; et viii) l'accroissement des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débetures convertibles. La mesure conforme aux IFRS la plus comparable au BAIIA ajusté est le bénéfice net et résultat global. Le Fonds est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile pour déterminer sa capacité à s'acquitter de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions à ses porteurs de parts.	Ressources de capital – Ratio de couverture des intérêts; Ressources de capital – ratio de couverture du service de la dette Annexe 4
REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie	Le résultat d'exploitation net du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie est une mesure financière non conforme aux IFRS qui correspond au résultat d'exploitation net (« REN ») pour les immeubles détenus et exploités par le Fonds pour toute la durée de l'exercice considéré et de l'exercice précédent, moins : i) l'amortissement des incitatifs à la location et ii) l'ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire. La mesure conforme aux IFRS la plus comparable au REN du portefeuille comparable est le résultat d'exploitation. Le Fonds juge cette mesure utile, car la croissance du REN peut être évaluée sur son portefeuille en excluant l'incidence des acquisitions et des sorties d'immeubles au sein du portefeuille pour l'exercice considéré et pour l'exercice précédent. Le Fonds utilise le REN du portefeuille comparable pour avoir une indication de la rentabilité de son portefeuille existant et de la capacité du Fonds d'augmenter ses revenus, de réduire ses coûts d'exploitation et de générer de la croissance interne. Le Fonds considère également qu'il s'agit d'une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation et de la rentabilité de son portefeuille en excluant les éléments hors trésorerie.	Résultats d'exploitation – Portefeuille comparable
Fonds provenant de l'exploitation (« FPE ») et FPE ajustés	Les FPE sont une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») dans son Livre blanc de janvier 2022 (le « livre blanc »). Les FPE sont définis comme le résultat net et le résultat global diminués de certains ajustements, sur une base proportionnelle, y compris : i) les ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, des parts de SEC de catégorie B et des instruments financiers dérivés; ii) l'amortissement des incitatifs à la location; iii) les charges salariales de location; iv) la rémunération fondée sur des parts et v) les distributions sur les parts de SEC de catégorie B. Les FPE sont rapprochés au résultat net et au résultat global, qui sont les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Les FPE sont également rapprochés avec les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, une mesure conforme aux IFRS. Les FPE ajustés sont également une mesure non conforme aux IFRS qui débute avec les FPE et en soustrait l'incidence d'éléments non récurrents comme les coûts de transactions à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et les frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires. Le Fonds est d'avis que les FPE et les FPE ajustés sont des mesures clés de la performance opérationnelle et permettent aux investisseurs de comparer ses performances passées.	Fonds provenant de l'exploitation (FPE); Flux de trésorerie Annexe 3

Mesure non conforme aux IFRS	Définition	Rapprochement
Fonds provenant de l'exploitation ajustés (« FPEA ») et Montant ajusté des FPEA	Les FPEA sont une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») dans son livre blanc. Les FPEA sont définis comme les FPE diminués de : i) l'ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire; ii) l'accroissement des intérêts effectifs; iii) l'amortissement des autres immobilisations corporelles; iv) les charges de rémunération fondée sur des parts; v) la réserve pour dépenses d'investissement non récupérables et vi) la réserve pour frais de location non récupérés (liés aux charges de location régulières). Les FPEA sont rapprochées au résultat net et au résultat global, qui sont la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Les FPEA sont également rapprochés avec les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, une mesure conforme aux IFRS. Les FPEA ajustés sont également une mesure non conforme aux IFRS qui débutent avec les FPEA et en soustraient l'incidence d'éléments non récurrents comme les coûts de transactions à l'acquisition et la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires. Le Fonds juge que les FPEA et les FPEA ajustés sont des mesures utiles des résultats économiques récurrents et qu'elles sont pertinentes pour comprendre sa capacité à s'acquitter de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions aux porteurs de parts.	Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA); Flux de trésorerie Annexe 3
FPE et FPEA par part et FPE ajustés et FPEA ajustés par part	Les FPE et les FPEA par part ainsi que les FPE ajustés et les FPEA ajustés par part sont des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (REALPAC) dans son livre blanc. Ces ratios sont calculés en divisant les FPE, les FPEA, les FPE ajustés et les FPEA ajustés par le nombre moyen pondéré de parts et de parts de SEC de catégorie B en circulation. Le Fonds est d'avis que ces mesures sont des mesures clés de la performance opérationnelle qui permettent aux investisseurs de comparer ses performances passées en ce qui concerne un certain placement par part dans le Fonds.	Fonds provenant de l'exploitation (FPE); Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA);
Ratio de distribution des FPE et des FPEA et Ratio de distribution des FPE ajustés et des FPEA ajustés	Les ratios de distribution des FPE et des FPEA et les ratios de distribution des FPE ajustés et des FPEA ajustés sont des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (REALPAC) dans son livre blanc. Ces ratios de distribution se calculent en divisant les distributions réelles par part par les FPE, FPEA, FPE ajustés et FPEA ajustés par part à chaque période. Le Fonds juge ces mesures utiles pour évaluer sa capacité de versement de distributions.	Fonds provenant de l'exploitation (FPE); Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA); Annexe 3
Ratio d'endettement total	Le ratio d'endettement total est une mesure financière non conforme aux IFRS du levier financier du Fonds, qui est calculée en prenant le total de la dette à long terme dont on soustrait la trésorerie et les équivalents de trésorerie, divisé par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses dettes et de sa capacité à procéder à de futures acquisitions.	Ressources de capital – Ratio d'endettement
Ratio d'endettement hypothécaire total	Le ratio d'endettement hypothécaire total est une mesure financière non conforme aux IFRS du levier financier du Fonds, qui est calculée en prenant le total des emprunts hypothécaires dont on soustrait la trésorerie et les équivalents de trésorerie, divisé par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses emprunts hypothécaires et de sa capacité à procéder à de futures acquisitions.	Ressources de capital – Ratio d'endettement hypothécaire
Ratio de couverture des intérêts	Le ratio de couverture des intérêts est une mesure financière non conforme aux IFRS qui est calculée en prenant le BAIIA ajusté et en le divisant par les charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de SEC de catégorie B, la désactualisation de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B). Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses obligations liées aux charges d'intérêts pour une période donnée.	Ressources de capital – Ratio de couverture des intérêts
Ratio de couverture du service de la dette	Le ratio de couverture du service de la dette est une mesure financière non conforme aux IFRS qui est calculée en prenant le BAIIA ajusté et en le divisant par les exigences du service de la dette, qui se compose des remboursements de capital et des charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de SEC de catégorie B, la désactualisation de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B). Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses obligations liées au service de la dette pour une période donnée.	Ressources de capital – Ratio de couverture du service de la dette



Mot de notre Président et Chef de la direction	6
Faits saillants	8
Évolution des indicateurs clés	10
Types d’actifs	12
Secteurs géographiques	13
Nos propriétés	14
Nos clients	20
Notre conseil des fiduciaires	22
Rapport de gestion	25
États financiers consolidés intermédiaires résumés	67

Mot de notre Président & Chef de la direction, *Michel Léonard*

1-9 et 10, Brewer Hunt Way et 1260-1280, chemin Teron, Ottawa, ON

Les résultats de BTB pour le deuxième trimestre de 2026 témoignent de la poursuite du repositionnement stratégique de notre portefeuille vers des propriétés industrielles, appuyée par une dynamique de location soutenue, une allocation disciplinée du capital et l'amélioration de notre performance opérationnelle.

Performance financière

Les produits locatifs ont totalisé 31,9 millions de dollars pour le trimestre, une hausse de 1,4 million de dollars, ou 4,5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation net (REN) a atteint 18,9 millions de dollars, en hausse de 10,5 %, tandis que le résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾ a totalisé 19,8 millions de dollars, une hausse de 1,6 % par rapport au trimestre correspondant de 2025. Le bénéfice net et le résultat global ont totalisé 8,8 millions de dollars pour le trimestre, une hausse de 2,6 millions de dollars par rapport au T2 2025, et ont atteint 17,1 millions de dollars pour la période de six mois, en hausse de 24,1 %.

Nos FPE ajustés ⁽¹⁾ par part se sont établis à 9,7 ¢ pour le trimestre, comparativement à 8,3 ¢ un an plus tôt, et le montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ par part a atteint 9,8 ¢, en hausse par rapport à 9,5 ¢, ce qui a amélioré notre ratio de distribution du montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ à 76,5 %, contre 79,2 %.

Notre bilan demeure solide, avec un ratio d'endettement total ⁽¹⁾ de 58,1 % et un ratio d'endettement hypothécaire ⁽¹⁾ de 51,7 % à la fin du trimestre.

Dynamique de location

Les activités de locations sont demeurées soutenues au cours des six premiers mois de l'année, totalisant 584 025 pieds carrés de superficie locative, incluant la conclusion de renouvellements de baux pour 464 913 pieds carrés de superficie locative et la conclusion de nouveaux baux totalisant 119 112 pieds carrés de superficie locative. Le taux d'occupation s'est établi à 91,3 % à la fin du trimestre, une légère augmentation de 10 points de base par rapport à la période correspondante de 2025. Nous demeurons concentrés sur nos efforts de location dans l'ensemble du portefeuille afin de continuer à renforcer le taux d'occupation au cours du reste de l'année.

Optimisation du portefeuille

Nous continuons de faire progresser activement notre repositionnement stratégique dans le segment industriel. Le 18 mars 2026, nous avons acquis trois

propriétés industrielles relatives à Leduc, en Alberta, pour un prix d'achat total de 31,5 millions de dollars, excluant les frais de transaction et ajustements. Sur une base annualisée, cette acquisition devrait générer approximativement 2,5 millions de dollars au REN.

Le 30 avril 2026, le Fonds a acquis la participation résiduelle de 50 % dans une propriété à usage mixte située à Gatineau, Québec, pour 7 millions de dollars, ce qui devrait générer environ 0,5 million de dollars au REN sur une base annualisée. Suivant la fin du trimestre, le 4 août 2026, nous avons conclu la vente de deux propriétés de bureaux situées à Trois-Rivières, Québec, pour un prix de vente de 20 millions de dollars.

Au total, le Fonds a conclu des acquisitions pour un montant de 38,5 millions de dollars au cours du premier semestre, lesquelles devraient générer environ 3,0 millions de dollars de REN sur une base annualisée.

ESG

Le 10 juin 2026, BTB a fièrement publié son troisième rapport ESG, exposant ses activités en matière de durabilité pour l'année 2025. Le rapport complet est disponible sur notre site Web.

En 2025, nous avons poursuivi l'optimisation de la collecte et de l'analyse de nos données environnementales, élargi les certifications de durabilité au sein de notre portefeuille avec 13 nouvelles certifications BOMA BEST, et continuons de favoriser un milieu de travail mobilisateur et inclusif pour nos employés et les communautés où nous œuvrons. Ces réalisations témoignent de notre volonté de bâtir des environnements performants et résilients, tout en faisant progresser nos priorités ESG au bénéfice de l'ensemble de nos parties prenantes.

Regard vers l'avenir

Alors que nous entamons le deuxième semestre de l'année 2026, BTB demeure concentré sur une allocation disciplinée du capital, une gestion active du portefeuille et la poursuite de l'exécution de notre stratégie de repositionnement. Nous sommes confiants que les mesures prises cette année positionnent le Fonds vers une performance opérationnelle soutenue et la création de valeur à long terme pour nos porteurs de parts.

Nous tenons à remercier nos Fiduciaires, investisseurs, clients et employés pour leur confiance et leur soutien continus.



Michel Léonard | Président & Chef de la direction

(1) Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Faits saillants

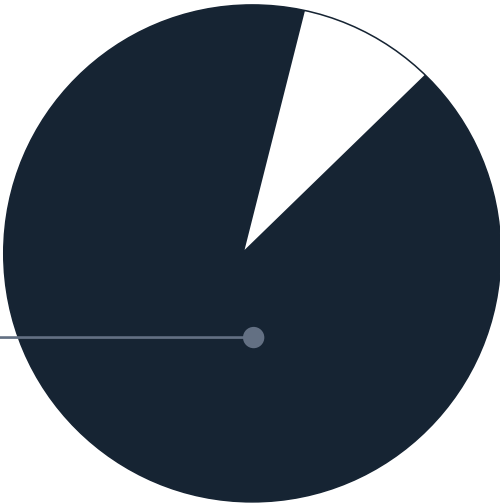


Superficie locative

6,0M pi. ca.

Taux d'occupation

91,3 %



Faits saillants

Produits locatifs

31,9 M\$
30,5 M\$ (T2 2025)

Ratio de distribution
des FPEA ajustés ⁽¹⁾

76,5 %
79,2 % (T2 2025)

Résultat d'exploitation net (REN)

18,9 M\$
17,1 M\$ (T2 2025)

REN selon la comptabilité
de trésorerie du portefeuille
comparable ⁽¹⁾
(Baisse de 0,3 %)

18,6 M\$
18,7 M\$ (T2 2025)

FPE ajustés par part ⁽¹⁾

9,7 ¢
8,3 ¢ (T2 2025)

Résultat net par part

10,0 ¢

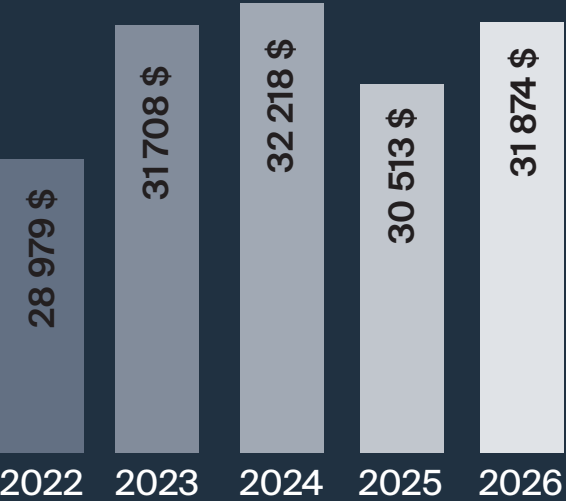
Distributions par part

7,5 ¢

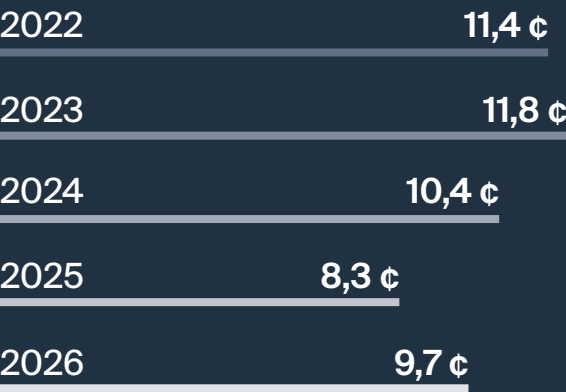
Les faits saillants sont présentés pour la période de trois mois close le 30 juin, 2026 ou au 30 juin, 2026, sauf indication contraire.
(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Évolution des indicateurs clés

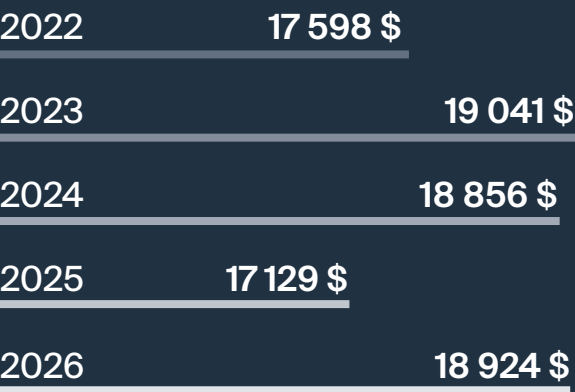
Produits
locatifs



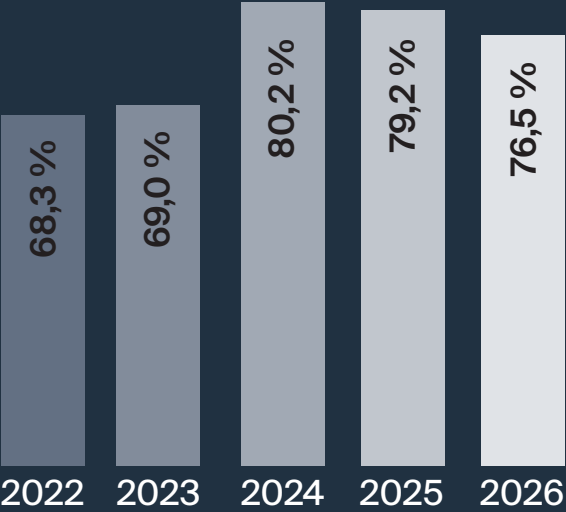
FPE ajustés
par part ⁽¹⁾



Résultat d'exploitation
net (REN)



Ratio de distribution
des FPEA ajustés ⁽¹⁾



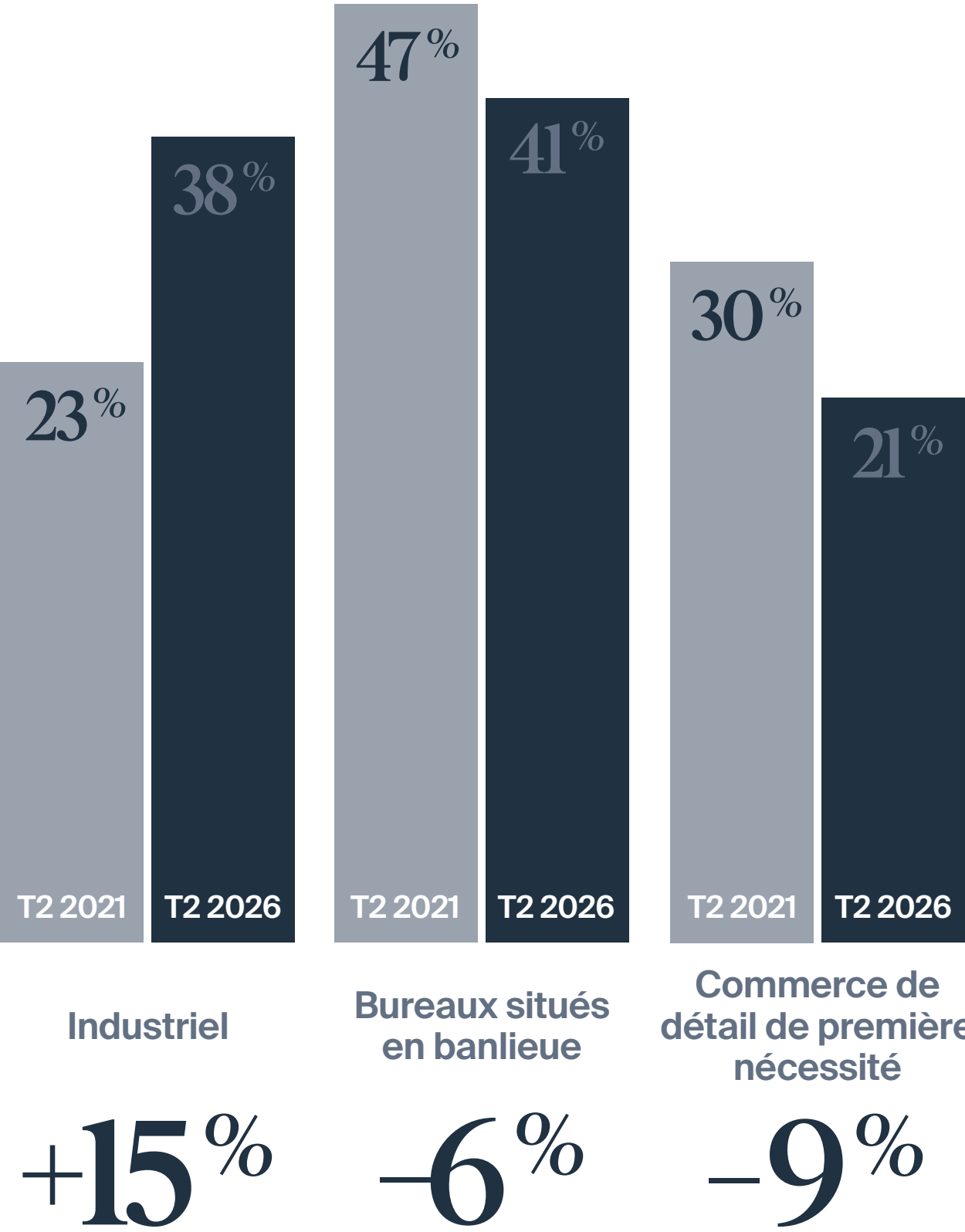
L'évolution des indicateurs clés est présentée pour les périodes de trois mois closes le 30 juin, en milliers de dollars, sauf indication contraire.
(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Notre équipe exécutive



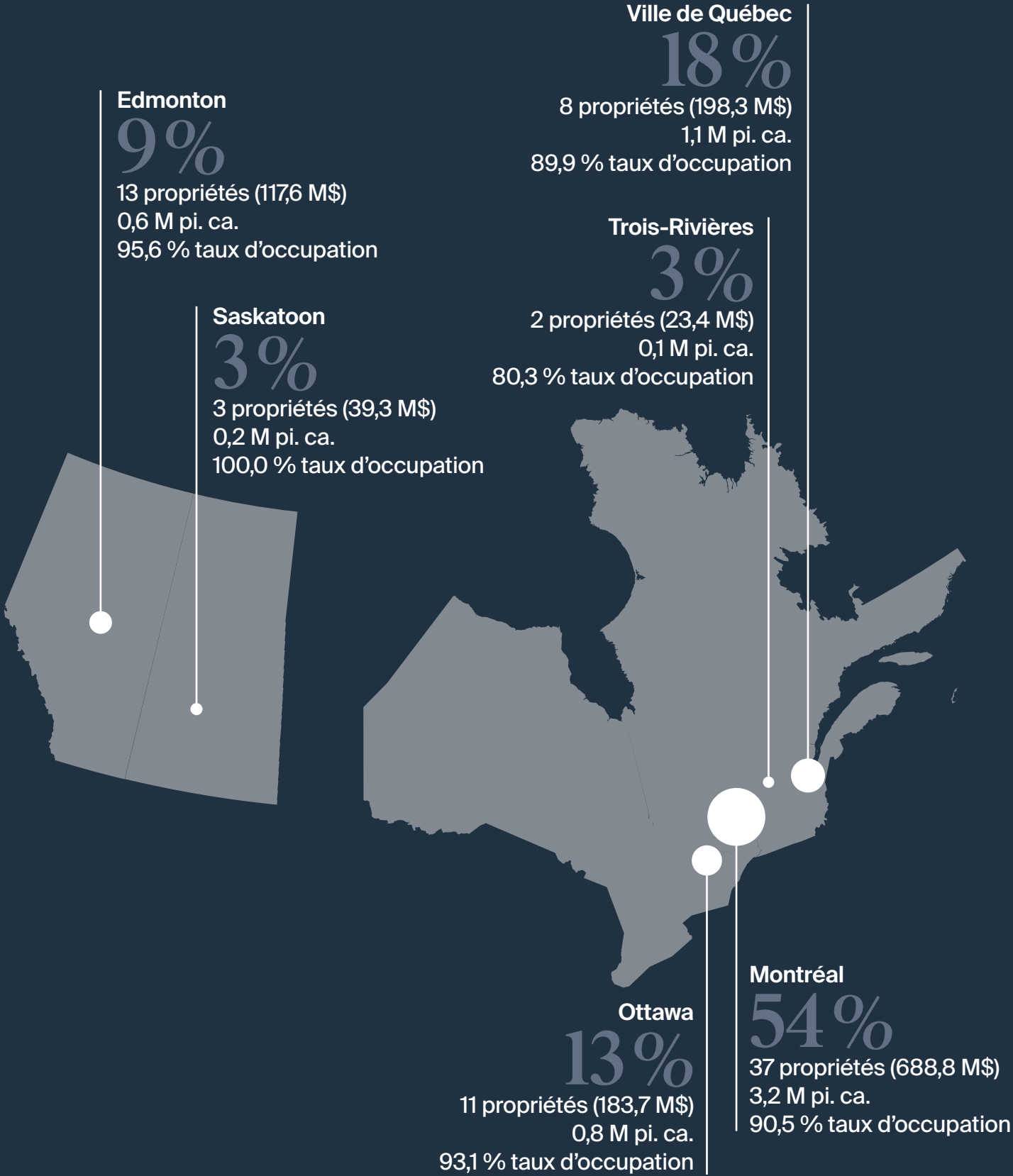
Équipe exécutive (de gauche à droite)
Marc-André Lefebvre | Vice-président et Chef de la direction financière
Michel Léonard | Président et Chef de la direction
Charles Dorais Bédard | Vice-président finances

Types d'actifs



Pourcentages sur cette page sont basés sur la juste valeur des propriétés.

Secteurs géographiques



Pourcentages sur cette page sont basés sur la superficie locative totale.



2005, rue Le Chatelier,
Laval, QC



400, chemin Hunt Club,
Ottawa, ON



3695, des Laurentides
(Autoroute-15), Laval, QC

Nos propriétés *industrielles*

1325, boul. Hymus, Dorval
4105, rue Sartelon,
Saint-Laurent
208-244, rue Migneron Street
et 3400-3410, rue Griffith,
Saint-Laurent
7777, route Transcanada,
Saint-Laurent
6000, rue Kieran, Saint-Laurent
2425, boul. Pitfield, Saint-Laurent
2005, rue Le Chatelier, Laval
4535, rue Louis B. Mayer, Laval
3695, Des Laurentides
(Autoroute-15), Laval
2175, boul. des Entreprises,
Terrebonne

2205-2225, boul. des Entreprises,
Terrebonne
3190, rue F.-X. Tessier, Vaudreuil-
Dorion
9900, rue Irénée-Vachon, Mirabel
2350, chemin du Lac, Longueuil
191, rue d'Amsterdam,
St-Augustin-de-Desmaures
175, rue de Rotterdam,
St-Augustin-de-Desmaures
1-9 et 10, Brewer Hunt Way et
1260-1280, chemin Teron, Ottawa⁽¹⁾
400, chemin Hunt Club, Ottawa
1100, chemin Algoma, Ottawa
6909, rue 42, Leduc
18410, avenue 118A NO, Edmonton

18028, avenue 114 Avenue NO,
Edmonton
28765, chemin Acheson, Acheson
25616, avenue 117 NO, Acheson
3905, avenue Allard, Edmonton
8743, avenue 50 NO, Edmonton
8810 (8818-8846), avenue 48 NO,
Edmonton
8810 (8856), avenue 48 NO,
Edmonton
3542, avenue Millar, Saskatoon
318, rue 68, Saskatoon
3927 et 3931, chemin Wanuskewin,
Saskatoon
6303, 39^e rue, Leduc
6207, 39^e rue, Leduc
6302, 39^e rue, Leduc

(1) Propriété certifiée BOMA BEST

Nos propriétés de *bureaux* *situés en* *banlieue*



6655, boulevard Pierre-Bertrand,
Ville de Québec, QC



245, place Menten,
Ottawa, ON

5810, rue Sherbrooke Est,
Montréal ⁽¹⁾

2101, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal

2250, boul. Alfred-Nobel,
Saint-Laurent ⁽¹⁾

2600, boul. Alfred-Nobel,
Saint-Laurent ^{(1) (2)}

2344, boul. Alfred-Nobel,
Saint-Laurent ⁽¹⁾

7150, rue Alexander-Fleming,
Saint-Laurent

3111, boul. Saint-Martin Ouest,
Laval ^{(1) (2)}

3131, boul. Saint-Martin Ouest,
Laval ⁽¹⁾

204, boul. de Montarville,
Boucherville ⁽¹⁾

85, rue Saint-Charles Ouest,
Longueuil ⁽¹⁾

1327-1333, rue Sainte-Catherine
Ouest et 1405-1411, rue Crescent,
Montréal ⁽¹⁾

4890-4898, boul. Taschereau,
Brossard ⁽¹⁾

145, boul. Saint-Joseph,
Saint-Jean-sur-Richelieu ⁽¹⁾

315-325, rue MacDonald,
Saint-Jean-sur-Richelieu ⁽¹⁾

340-360, 370-380, 375 et 377-
383, boul. Sir-Wilfrid-Laurier,
Mont-Saint-Hilaire ⁽¹⁾

2111, boul. Fernand-Lafontaine,
Longueuil

80, rue Aberdeen, Ottawa ⁽¹⁾

245, place Menten, Ottawa ⁽¹⁾

2200, rue Walkley, Ottawa ⁽¹⁾

2204, rue Walkley, Ottawa ⁽¹⁾

2611, Queensview Drive, Ottawa ⁽²⁾

979 ⁽²⁾ et 1031 ⁽¹⁾, rue Bank, Ottawa

7 et 9, boul. Montclair, Gatineau ⁽¹⁾

6655, boul. Pierre-Bertrand,
Ville de Québec ⁽¹⁾

6700, boul. Pierre-Bertrand,
Ville de Québec ⁽¹⁾

825, boul. Lebourgneuf,
Ville de Québec ⁽¹⁾

815, boul. Lebourgneuf,
Ville de Québec ⁽¹⁾

505, rue des Forges,
Trois-Rivières ⁽¹⁾

1500, rue Royale,
Trois-Rivières ⁽¹⁾

1921, rue 91, Edmonton ⁽¹⁾



2344, boulevard Alfred-Nobel,
St-Laurent, QC

(1) Propriété certifiée BOMA BEST

(2) Propriété certifiée LEED



Méga Centre Rive-Sud
 625-730, rue de la Concorde, Lévis, QC



Méga Centre Saint-Bruno, 1465-1495 et 1011-1191, boul. Saint-Bruno et 800, ave. Andrée-Champagne, Saint-Bruno-de-Montarville, QC

Nos propriétés de *commerces* de *détail de* *première nécessité*

- 3761-3781, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux ⁽¹⁾
- 11590-11800, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux ⁽¹⁾
- 2665-2673 et 2681, Côte Saint-Charles, Saint-Lazare ⁽¹⁾
- 2900, rue Jacques-Bureau, Laval
- 1465-1495 et 1011-1191, boul. Saint-Bruno et 800, ave. Andrée-Champagne, Saint-Bruno-de-Montarville ⁽¹⁾
- 1939-1979, rue F.-X. Sabourin, St-Hubert ⁽¹⁾
- 1000, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu ⁽¹⁾
- 625-675, rue de la Concorde, Lévis ⁽¹⁾
- 1200-1252, rue de la Concorde, Lévis ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Propriété certifiée BOMA BEST



3761-3781, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, QC

Top 10 clients

Nos 10 principaux clients représentent 25,8 % de nos produits locatifs et 20,6 % de notre superficie locative totale, soit 1 243 033 pieds carrés.





















Activités de location

Voici quelques-unes de nos réalisations en termes de contrats de location, expansions, et renouvellements au cours du deuxième trimestre de 2026.



Méga Centre Saint-Bruno, St-Bruno-de-Montarville
Nouveau bail de 19 038 pi. ca.



979, rue Bank, Ottawa
Nouveau bail de 14 444 pi. ca.



Complexe Lebourgneuf, Québec
Expansion de 3 380 pi. ca.
pour un total de 36 926 pi. ca.



3131, boul. Saint-Martin Ouest, Montréal
Expansion de 2 422 pi. ca.
pour un total de 15 627 pi. ca.



375, boul. Sir Wilfried Laurier, Mont-Saint-Hilaire
Renouvellement de 69 270 pi. ca.



1109, chemin Algoma, Ottawa
Renouvellement de 46 433 pi. ca.

Notre conseil des fiduciaires

Conseil des fiduciaires

- Luc Martin | Président du conseil
- Jean-Pierre Janson | Vice-président du conseil
- Sylvie Lachance | Présidente du comité de placements
- Christine Marchildon | Présidente du comité de ressources humaines et gouvernance
- Carol Paradine | Présidente du comité d'audit
- Armand Des Rosiers | Membre du comité de placements et du comité d'audit
- Sylvain Fortier | Membre du comité de placements
- Michel Léonard | Président, Chef de la direction et fiduciaire
- Darcy Morris | Membre du comité de placements
- Taylor Troll | Fiduciaire



Rapport de gestion

Périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026

Introduction	26
Énoncés prospectifs – Mise en garde	26
Mesures financières non conformes aux IFRS	27
Présentation du Fonds	27
Objectifs et stratégies d'affaires	28
Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 juin 2026	29
Renseignements financiers choisis	32
Information trimestrielle choisie	33
Information sectorielle	34
Indicateurs de performance opérationnelle	36
Portefeuille immobilier	36
Opérations immobilières	37
Résultats d'exploitation	41
Résultats d'exploitation – Portefeuille comparable	46
Distributions	47
Fonds provenant de l'exploitation (FPE)	48
Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA)	49
Flux de trésorerie	50
Actifs	52
Ressources de capital	53
Méthodes et estimations comptables	58
Risques et incertitudes	59
Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière	59
Annexe 1 – Définitions	59
Annexe 2 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie des secteurs d'exploitation et rapprochements trimestriels	61
Annexe 3 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement des FPE et des FPEA trimestriels	63
Annexe 4 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement du BAIIA ajusté	65

Introduction

Ce rapport de gestion a pour objectif de communiquer les résultats d'exploitation du Fonds de placement immobilier BTB (« BTB » ou le « Fonds ») pour la période close le 30 juin 2026 ainsi que sa situation financière à cette date. Il présente un sommaire de certaines des stratégies commerciales du Fonds et des risques d'affaires auxquels il fait face. Ce rapport de gestion en date du 11 août 2026 doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes de la période close le 30 juin 2026. Il fait état de toute information importante disponible jusqu'à la date de ce rapport. Les états financiers consolidés annuels du Fonds ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »). À moins d'avis contraire, les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part et par pied carré. Des renseignements supplémentaires au sujet du Fonds sont disponibles sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») à l'adresse www.sedarplus.ca et sur notre site web au www.btbreit.com.

Le Comité d'audit a revu le contenu de ce rapport de gestion et les états financiers consolidés, et le Conseil des fiduciaires du Fonds les a approuvés.

Énoncés prospectifs – Mise en garde

À l'occasion, des déclarations prospectives sont formulées verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Nous faisons ces déclarations dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans des rapports aux porteurs de parts et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives peuvent comprendre notamment les déclarations concernant les objectifs futurs du Fonds, ainsi que les stratégies concernant la réalisation des objectifs du Fonds, de même que les déclarations concernant les opinions, perspectives, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions du Fonds. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

Étant donné leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui entraînent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels du Fonds pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison de nombreux facteurs importants, notamment : la conjoncture économique générale au Canada et ailleurs dans le monde; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; la réussite de la mise en œuvre de la stratégie du Fonds; la capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; la dilution éventuelle; la capacité d'attirer et de conserver des employés et des dirigeants clés; la situation financière de nos locataires; la capacité à refinancer des dettes à leur échéance; la capacité à renouveler les baux venant à échéance et à louer des locaux vacants; la capacité à compléter des développements selon nos plans et échéanciers et à mobiliser des fonds pour financer la croissance du Fonds ainsi que les variations des taux d'intérêt. La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait au Fonds, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Le Fonds ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives, et le Fonds se dégage de toute obligation de mettre celles-ci à jour ou de les réviser pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf s'il y est tenu en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Certains termes et mesures utilisés dans le présent rapport de gestion (énumérés et définis dans le tableau des mesures financières non conformes aux IFRS aux pages 2 et 3 du présent rapport, y compris les informations par part, le cas échéant) constituent des mesures de rendement non reconnues par les IFRS et leur définition n'est pas normalisée ou conforme aux IFRS. Des explications sur la façon dont ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs et sur les autres fins auxquelles le Fonds utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS sont également présentées aux pages 2 et 3. Les IFRS désignent les normes internationales d'information financière définies et publiées par l'IASB, en vigueur en date du présent rapport de gestion.

Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures financières non conformes aux IFRS soient définies clairement et qu'on n'y accorde pas plus d'importance qu'aux mesures conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS mentionnées, qui sont rapprochées aux mesures conformes aux IFRS les plus semblables dans l'Annexe 2 et l'Annexe 4, n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et ne sont donc pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Présentation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en société, créée et régie en vertu des lois de la province de Québec et conformément à un contrat de fiducie (dans sa version modifiée). Le Fonds a entrepris ses activités immobilières le 3 octobre 2006 et, en date du 30 juin 2026, il détenait 74 immeubles, à savoir des immeubles industriels, des immeubles de bureaux situés en banlieue et des immeubles de commerce de détail de première nécessité situés dans les marchés primaires des provinces du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le Fonds est devenu un important propriétaire immobilier dans la province de Québec, dans l'est de l'Ontario et, depuis décembre 2021, dans l'Ouest canadien. Les parts et les débentures convertibles de série I de BTB se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles « BTB.UN » et « BTB.DB.I » respectivement.

La direction du Fonds est entièrement internalisée et aucune convention de services et de gestion d'actifs n'est en vigueur entre le Fonds et ses dirigeants. Le Fonds s'efforce donc de veiller à ce que les intérêts de la direction et de ses employés soient en accord avec ceux des porteurs de parts. L'objectif de la direction, lorsque les circonstances seront favorables, est de gérer directement les immeubles non gérés directement par le Fonds, permettant possiblement de réaliser des économies d'honoraires de gestion et de charges d'exploitation par une gestion interne et mieux contrôler l'exploitation de ceux-ci.

Le tableau qui suit présente le sommaire du portefeuille immobilier du Fonds.

	Nombre d'immeubles	Superficie locative (en pieds carrés)	Juste valeur (en milliers de \$)
Au 30 juin 2026	74	6 036 496	1 251 095

La superficie locative totale comprend un immeuble d'une superficie de 55 849 pieds carrés situé à Edmonton classé en tant que contrat de location-financement et non compris dans la juste valeur.

Objectifs et stratégies d'affaires

L'objectif principal du Fonds est de maximiser le rendement total pour les porteurs de parts. Le rendement total inclut des distributions en espèces et une appréciation potentielle de la valeur boursière de ses parts à long terme. Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants :

- (i) Produire des distributions mensuelles en espèces stables, fiables et fiscalement avantageuses pour les porteurs de parts;
- (ii) Faire croître ses actifs par la croissance interne et par des acquisitions relatives;
- (iii) Optimiser la valeur des actifs par une gestion dynamique des propriétés pour maximiser leur valeur à long terme.

Stratégiquement, le Fonds a pour objectif d'acquérir des immeubles ayant un bon taux d'occupation, des locataires de qualité, un bon emplacement ou un bon taux potentiel de renouvellement des baux et des immeubles en bon état qui pourraient nécessiter moins d'investissement en capital.

La direction du Fonds effectue de temps à autre des examens stratégiques de son portefeuille dans le but de déterminer s'il est financièrement pertinent de conserver ou de se défaire de certains de ses immeubles de placement. Ainsi, le Fonds pourrait vendre certaines propriétés qui ne correspondent plus aux critères d'investissement du Fonds.

Dans de tels cas, le Fonds prévoit utiliser le produit de la vente de propriétés soit pour réduire l'endettement, soit pour redéployer ce capital dans le cadre de l'acquisition de propriétés.

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 juin 2026

Produits locatifs : Les produits locatifs se sont établis à 31,9 millions de dollars pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 1,4 million de dollars, ou 4,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2025. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants : 1) les ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire hors trésorerie, qui avaient eu une incidence négative de 1,8 million de dollars sur les produits locatifs au deuxième trimestre de 2025, 2) une augmentation nette de 0,2 million de dollars liée aux acquisitions conclues en 2026, qui a été partiellement contrebalancée par les sorties effectuées tout au long de 2025 et en 2026 et 3) une augmentation de 0,2 million de dollars attribuable aux nouveaux baux conclus, à l'augmentation des taux des baux renouvelés et à la hausse des marges de location sur les baux dont les locataires occupent les locaux, et elle a été contrebalancée en partie par ce qui suit : 4) une diminution de 0,8 million de dollars découlant des départs prévus de locataires non encore remplacés, des loyers gratuits accordés à de nouveaux locataires ainsi que de la réduction de loyer accordée à Lion Électrique. Pour la période de six mois, les produits locatifs ont totalisé 63,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,1 million de dollars, ou 1,7 %, par rapport à la période correspondante de 2025, en raison surtout d'un paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail, reçu d'un locataire, qui avait eu une incidence positive de 1,0 million de dollars sur les produits locatifs au premier trimestre de 2025.

Résultat d'exploitation net (REN) : Le résultat d'exploitation net a totalisé 18,9 millions de dollars pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 1,8 million de dollars, ou 10,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2025. Cette augmentation est attribuable aux ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire hors trésorerie mentionnés précédemment. Pour la période de six mois, le REN a totalisé 36,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,7 % comparativement à la période correspondante de 2025. Compte non tenu du paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail de 1,0 million de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2025, le REN aurait augmenté de 2,1 % par rapport à la période correspondante de 2025.

Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾ : Le REN selon la comptabilité de trésorerie a totalisé 19,8 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une hausse de 0,3 million de dollars, ou 1,6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2025. Cette augmentation est attribuable aux éléments suivants : 1) une augmentation nette de 0,4 million de dollars liée aux acquisitions conclues en 2026, qui a été partiellement contrebalancée par les sorties effectuées tout au long de 2026 et en 2025 et 2) une variation positive de 0,8 million de dollars attribuable aux améliorations opérationnelles, aux nouveaux baux conclus, à l'augmentation des taux des baux renouvelés et à la hausse des marges de location sur les baux dont les locataires occupent les locaux. Ces deux hausses ont été contrées en partie par une diminution de 0,9 million de dollars découlant des départs prévus de locataires non encore remplacés et par la réduction de loyer accordée à Lion Électrique.

Pour la période de six mois, le REN selon la comptabilité de trésorerie a totalisé 37,9 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,8 million de dollars, ou 4,4 %, par rapport à la période correspondante de 2025. Cette diminution est attribuable aux éléments suivants : 1) le paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail de 1,0 million de dollars reçu au premier trimestre de 2025 dont il a été question précédemment, 2) une diminution nette de 2,4 millions de dollars découlant des départs prévus de locataires non encore remplacés, des loyers gratuits accordés à de nouveaux locataires et de la réduction de loyer accordée à Lion Électrique, et elle a été contrebalancée par ce qui suit : 3) une variation positive de 1,6 million de dollars attribuable aux améliorations opérationnelles, à l'augmentation des taux de renouvellement des baux et à la hausse des marges de location sur les baux dont les locataires occupent les locaux. Compte non tenu du paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail de 1,0 million de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2025, le REN selon la comptabilité de trésorerie pour la période de six mois aurait diminué de 2,0 %.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Bénéfice net et résultat global : Le Fonds a comptabilisé un profit net de 8,8 millions de dollars pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 2,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2025. Pour la période de six mois, le bénéfice net et le résultat global se sont établis à 17,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 24,1 %, ou 3,3 millions de dollars. Ces deux hausses sont principalement attribuables aux ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire hors trésorerie de 1,8 million de dollars dont il a été question précédemment et qui avaient eu une incidence négative sur le deuxième trimestre de 2025.

REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ : Pour le trimestre considéré, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2025. Pour la période de six mois, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie a diminué de 1,9 million de dollars, ou 4,8 %. La diminution pour la période de six mois découle surtout des éléments suivants : 1) un paiement de 1,0 million de dollars reçu à titre de pénalité d'annulation partielle de bail, qui avait eu une incidence positive sur le REN selon la comptabilité de trésorerie au cours du premier trimestre de 2025, 2) une diminution du REN du secteur des immeubles de bureaux du fait des loyers gratuits accordés au premier trimestre de 2026 à de nouveaux locataires ayant conclu un bail au quatrième trimestre de 2025 et 3) les départs prévus de locataires dont les locaux n'ont pas encore été reloués. Le secteur des immeubles industriels a subi l'incidence défavorable du départ prévu d'un locataire dont les locaux n'ont pas encore été reloués à Edmonton, en Alberta, et d'une réduction de loyer de 0,4 million de dollars accordée à Lion Électrique. Le secteur des immeubles de commerce de détail a bénéficié des efforts de location et d'un nouveau locataire important à Lévis, dont le bail a débuté le 25 février 2025.

FPE ajustés par part ⁽¹⁾ : Les FPE ajustés se sont établis à 9,7 ¢ par part pour le trimestre considéré, comparativement à 8,3 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une hausse de 1,4 ¢ par part. Cette hausse s'explique par l'augmentation du REN décrite précédemment. Pour la période de six mois, les FPE ajustés se sont établis à 19,5 ¢ par part, contre 19,4 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une hausse de 0,1 ¢ par part.

Montant ajusté des FPEA par part ⁽¹⁾ : Le montant ajusté des FPEA s'est établi à 9,8 ¢ par part pour le trimestre considéré, comparativement à 9,5 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une hausse de 0,3 ¢ par part. L'augmentation s'explique par la hausse de 0,3 million de dollars du REN selon la comptabilité de trésorerie décrite précédemment. Pour la période de six mois, le montant ajusté des FPEA s'est établi à 18,4 ¢ par part, contre 19,8 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une baisse de 1,4 ¢ par part. La baisse pour la période de six mois s'explique par les éléments suivants : 1) la diminution de 1,8 million de dollars du REN selon la comptabilité de trésorerie décrite précédemment, et elle a été contrebalancée en partie par ce qui suit : 2) une réduction de 0,2 million de dollars des frais d'administration et 3) une baisse de 0,5 million de dollars des charges financières nettes avant les ajustements de la juste valeur.

Ratio de distribution du montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ : Pour le deuxième trimestre de 2026, le ratio de distribution du montant ajusté des FPEA s'est établi à 76,5 %, contre 79,2 % pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une amélioration de 2,7 %. Pour la période de six mois, ce ratio s'est établi à 81,5 %, contre 75,8 % pour la période correspondante de 2025, ce qui représente un recul de 5,7 %.

Activités de location : Au cours de la période de six mois, les activités de location ont visé une superficie locative totalisant 584 025 pieds carrés, à savoir le renouvellement de baux visant une superficie locative de 464 913 pieds carrés et la conclusion de nouveaux baux visant une superficie locative de 119 112 pieds carrés. La croissance moyenne du taux des baux renouvelés au cours du trimestre à l'étude s'est établie à 5,4 %. Le taux d'occupation du portefeuille s'est élevé à 91,3 %, ce qui représente une augmentation de 10 points de base par rapport à la période correspondante de 2025.

Acquisitions : Le 18 mars 2026, le Fonds a acquis trois immeubles industriels entièrement loués dont la superficie locative totalise 143 118 pieds carrés et qui sont situés aux 6207, 6302 et 6304, 39th Street à Leduc, en Alberta. Le prix d'achat pour ces immeubles s'établissait à 31,5 millions de dollars, compte non tenu des frais de transaction et des ajustements. Sur une base annualisée, il est prévu que ces acquisitions contribueront à hauteur de 2,5 millions de dollars au REN. Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre du repositionnement stratégique du portefeuille de BTB.

Le 30 avril 2026, le Fonds a acquis la participation restante de 50 % dans un immeuble de bureaux à usage mixte situé au 7 et au 9, boulevard Montclair, à Gatineau, au Québec, pour une contrepartie de 7 millions de dollars, compte non tenu des frais de transaction et des ajustements. Sur une base annualisée, il est prévu que cette acquisition contribuera à hauteur de 0,5 million de dollars au REN.

Pour le semestre, le Fonds a conclu des acquisitions d'une valeur de 38,5 millions de dollars et, sur une base annualisée, il est prévu que ces acquisitions contribueront à hauteur de 3,0 millions de dollars au REN.

Situation de trésorerie : À la clôture du trimestre, le Fonds détenait 0,6 million de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et le montant disponible aux termes de ses facilités de crédit ⁽²⁾ était de 14,8 millions de dollars.

Dette : BTB a terminé le trimestre avec un ratio d'endettement total ⁽¹⁾ de 58,1 %, ce qui représente une augmentation de 110 points de base comparativement au 31 décembre 2025. Le Fonds a terminé le trimestre avec un ratio d'endettement hypothécaire ⁽¹⁾ de 51,7 %, ce qui représente une hausse de 40 points de base par rapport au 31 décembre 2025.

Programme d'actions sur le marché (le « PAM ») : Le 14 mai 2026, le Fonds a déposé un supplément de prospectus à son prospectus préalable de base simplifié daté du 19 décembre 2025 afin d'établir le PAM, lequel a été approuvé par la Bourse de Toronto (la « TSX ») le jour même. Le PAM permet au Fonds d'émettre et de vendre sur le marché public, de temps à autre et à son gré, de nouvelles parts de fiducie pour un montant total d'au plus 30,0 millions de dollars. Le PAM demeurera en vigueur jusqu'à la première des occurrences suivantes : i) l'émission et la vente de parts de fiducie pour un montant total de 30 millions de dollars, soit la limite du PAM; ii) la date à laquelle le visa du prospectus préalable de base cessera d'être en vigueur conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, ce qui, selon le prospectus préalable de base simplifié du Fonds, correspond au 19 janvier 2027; et iii) la résiliation de la convention de placement de titres datée du 14 mai 2026 conformément à ses modalités. Au 30 juin 2026, aucune part n'avait été émise.

Événement postérieur à la date de clôture: Le 4 août 2026, le Fonds a mené à terme la vente de deux immeubles à bureaux situés au 505, rue des Forges et au 1500, rue Royale, à Trois-Rivières, au Québec, pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars, compte non tenu des frais de transaction et des ajustements.

Sommaire des éléments importants au 30 juin 2026

- Nombre total d'immeubles : 74
- Superficie locative totale : 6,0 millions de pieds carrés
- Valeur de l'actif total : 1,3 milliard de dollars
- Capitalisation boursière : 342 millions de dollars (cours des parts de 3,87 \$ au 30 juin 2026)

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(2) Le terme « facilités de crédit » est utilisé pour représenter les emprunts bancaires tels qu'ils sont présentés et définis dans les états financiers consolidés du Fonds.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Renseignements financiers choisis

Le tableau qui suit présente des renseignements financiers choisis pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios et les données par part)		Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
		2026	2025	2026	2025
Référence (page)		\$	\$	\$	\$
Information financière					
Produits locatifs	41	31 874	30 513	63 833	64 924
Résultat d'exploitation net (REN)	41	18 924	17 129	36 702	36 950
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	41	19 768	19 465	37 941	39 702
Bénéfice net et résultat global	41	8 769	6 194	17 130	13 802
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	45	7 493	5 751	14 667	14 255
REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾	46	18 641	18 706	36 496	38 345
Distributions	47	6 687	6 671	13 361	13 332
FPE ajustés ⁽¹⁾	48	8 606	7 365	17 394	17 245
Montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	49	8 699	8 423	16 394	17 590
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	50	18 623	18 787	30 211	34 150
Total de l'actif	52			1 281 378	1 262 584
Immeubles de placement	52			1 251 095	1 230 782
Emprunts hypothécaires	54			661 382	656 654
Déventures convertibles	55			35 842	34 877
Facilités de crédit				44 744	30 951
Ratio d'endettement hypothécaire ⁽¹⁾	56			51,7 %	51,7 %
Ratio d'endettement total ⁽¹⁾	56			58,1 %	57,1 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts hypothécaires	54			4,44 %	4,36 %
Capitalisation boursière				342 328	321 298
Information financière par part					
Parts en circulation (en milliers)	58			88 457	88 269
Parts de SEC de catégorie B en circulation (en milliers)	57			697	697
Nombre moyen pondéré de parts en circulation (en milliers)	58	88 379	88 249	88 353	88 146
Nombre moyen pondéré de parts et de parts de SEC de catégorie B en circulation (en milliers)	58	89 076	88 946	89 050	88 844
Bénéfice net et résultat global	41	9,8 ¢	7,0 ¢	19,2 ¢	15,5 ¢
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	45	8,4 ¢	6,5 ¢	16,5 ¢	16,0 ¢
Distributions	47	7,5 ¢	7,5 ¢	15,0 ¢	15,0 ¢
FPE ajustés ⁽¹⁾	48	9,7 ¢	8,3 ¢	19,5 ¢	19,4 ¢
Ratio de distribution des FPE ajustés ⁽¹⁾	48	77,3 %	90,6 %	76,9 %	77,3 %
Montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	49	9,8 ¢	9,5 ¢	18,4 ¢	19,8 ¢
Ratio de distribution du montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	49	76,5 %	79,2 %	81,5 %	75,8 %
Cours des parts				3,87	3,64
Information opérationnelle					
Nombre d'immeubles	36			74	74
Superficie locative (milliers pi²)	36			6 036	6 099
Taux d'occupation commis	36			91,3 %	91,2 %
Croissance du taux moyen des baux renouvelés	38	4,6 %	4,7 %	5,4 %	4,8 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Information trimestrielle choisie

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information financière choisie du Fonds pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les données par part)	2026 T-2	2026 T-1	2025 T-4	2025 T-3	2025 T-2	2025 T-1	2024 T-4	2024 T-3
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits locatifs	31 874	31 959	32 339	32 876	30 513	34 411	32 671	32 505
Résultat d'exploitation net (REN)	18 924	17 778	18 238	19 866	17 129	19 821	19 082	18 753
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	19 768	18 173	18 674	20 128	19 465	20 237	19 674	19 313
Bénéfice net et résultat global	8 769	8 361	(932)	9 501	6 194	7 608	18 847	5 470
Bénéfice net et résultat global par part	9,8 ¢	9,4 ¢	(1,0) ¢	10,7 ¢	7,0 ¢	8,6 ¢	21,3 ¢	6,2 ¢
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	18 623	11 588	20 070	16 383	18 787	15 364	18 482	16 417
FPE ajustés ⁽¹⁾	8 606	8 788	8 594	10 204	7 365	9 880	9 656	9 426
FPE ajustés par part ⁽¹⁾	9,7 ¢	9,9 ¢	9,7 ¢	11,5 ¢	8,3 ¢	11,1 ¢	10,9 ¢	10,7 ¢
Montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	8 699	7 695	7 863	8 993	8 423	9 167	8 923	8 581
Montant ajusté des FPEA par part ⁽¹⁾	9,8 ¢	8,6 ¢	8,8 ¢	10,1 ¢	9,5 ¢	10,3 ¢	10,1 ¢	9,7 ¢
Distributions ⁽²⁾	6 687	6 674	6 673	6 678	6 671	6 666	6 648	6 627
Distributions par part ⁽²⁾	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢	7,5 ¢

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(2) Inclus les distributions sur les parts de SEC de catégorie B.

Information sectorielle

Les activités du Fonds sont générées par les trois secteurs immobiliers situés dans les provinces du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des contributions aux immeubles de placement, aux produits, au résultat d'exploitation net (REN) et au résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) de chacun des secteurs d'exploitation pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Trimestres clos les 30 juin (en milliers de dollars)	Immeubles industriels		Immeubles de bureaux situés en banlieue		Immeubles de commerce de détail de première nécessité		Total
	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Période de trois mois close le 30 juin 2026							
Immeubles de placement	474 746	37,9	513 842	41,1	262 507	21,0	1 251 095
Produits locatifs	8 605	27,0	15 441	48,4	7 828	24,6	31 874
Résultat d'exploitation net (REN)	5 921	31,3	8 146	43,0	4 857	25,7	18 924
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	5 996	30,4	8 864	44,8	4 908	24,8	19 768
Taux d'occupation commis (%)	–	91,6	–	87,0	–	98,9	–
Période de trois mois close le 30 juin 2025							
Immeubles de placement	447 689	36,4	514 087	41,8	269 006	21,8	1 230 782
Produits locatifs	6 151	20,2	16 287	53,3	8 075	26,5	30 513
Résultat d'exploitation net (REN)	3 659	21,4	8 709	50,8	4 761	27,8	17 129
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	5 524	28,4	9 355	48,0	4 586	23,6	19 465
Taux d'occupation commis (%)	–	91,8	–	86,6	–	98,8	–

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Immeubles industriels		Immeubles de bureaux situés en banlieue		Immeubles de commerce de détail de première nécessité		Total
	\$	%	\$	%	\$	%	\$
Période de six mois close le 30 juin 2026							
Produits locatifs	16 802	26,3	31 040	48,6	15 991	25,1	63 833
Résultat d'exploitation net (REN)	11 404	31,1	15 683	42,7	9 615	26,2	36 702
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	11 539	30,4	16 680	44,0	9 722	25,6	37 941
Période de six mois close le 30 juin 2025							
Produits locatifs	14 543	22,4	34 298	52,8	16 083	24,8	64 924
Résultat d'exploitation net (REN)	9 529	25,8	18 059	48,9	9 362	25,3	36 950
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	11 342	28,6	18 844	47,4	9 516	24,0	39 702

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Performance du secteur des immeubles industriels

La juste valeur proportionnelle des immeubles industriels a augmenté, passant de 36,4 % pour la même période de l'exercice précédent à 37,9 %, en raison surtout de l'acquisition de trois immeubles industriels au cours du trimestre précédent. Depuis le début de l'exercice, la proportion des produits locatifs et du REN selon la comptabilité de trésorerie générés par ce secteur a augmenté respectivement de 3,9 % et de 1,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits locatifs est essentiellement attribuable à l'acquisition de trois immeubles conclue au cours du trimestre précédent ainsi qu'aux ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire hors trésorerie, lesquels ont eu une incidence négative sur les produits du deuxième trimestre de 2025, comme il est décrit précédemment. Le taux d'occupation de ce secteur a diminué de 20 points de base, passant de 91,8 % à 91,6 %, en raison du départ connu d'un locataire industriel qui occupait une superficie de 24 014 pieds carrés (troisième trimestre de 2025). Depuis le début de l'exercice, le Fonds a conclu des renouvellements de baux visant une superficie totale de 184 354 pieds carrés dans le secteur des immeubles industriels selon une hausse moyenne des loyers de 8,8 %. Les acquisitions entièrement louées conclues au cours du premier trimestre ainsi que la nouvelle entente de location ferme visant 32 750 pieds carrés conclue au cours du premier trimestre ont atténué la diminution du taux d'occupation.

Performance du secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue

La juste valeur proportionnelle des immeubles de bureaux situés en banlieue a diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 41,1 % à 41,8 %. Cette diminution est principalement attribuable à la sortie d'un immeuble de bureaux à Québec au troisième trimestre de 2025. Depuis le début de l'exercice, la proportion des produits locatifs et du REN selon la comptabilité de trésorerie générés par le secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue a diminué de 4,2 % et de 3,4 %, respectivement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement attribuable aux éléments suivants : 1) un paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail, reçu d'un locataire, qui avait eu une incidence positive sur les produits locatifs au premier trimestre de 2025, 2) les loyers gratuits accordés au premier trimestre de 2026 à de nouveaux locataires ayant conclu un bail au quatrième trimestre de 2025 et 3) les départs prévus de locataires dont les locaux n'ont pas encore été reloués. Le taux d'occupation de ce secteur a augmenté de 40 points de base par rapport à la période correspondante de 2025 pour s'établir à 87,0 %. Les activités de location dans le secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue sont demeurées solides depuis le début de l'exercice, des baux d'une superficie de 263 285 pieds carrés ayant été renouvelés selon une hausse moyenne des loyers 3,3 % et de nouveaux baux d'une superficie de 52 683 pieds carrés ayant été conclus, ce qui a contrebalancé en partie l'incidence des départs.

Performance du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité

Le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité affiche toujours une excellente performance, la majorité des immeubles de ce secteur comptant des locataires clés qui vendent des produits de première nécessité. Le taux d'occupation s'établissait à 98,9 % à la clôture du deuxième trimestre de 2026, soit un taux conforme à celui de la période correspondante de 2025. La proportion des produits locatifs et du REN selon la comptabilité de trésorerie générés par ce secteur a diminué de 0,3 % et de 1,6 %, respectivement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la sortie au trimestre précédent de l'immeuble situé au 909-915, boulevard Pierre Bertrand, à Québec, au Québec. Depuis le début de l'exercice, le Fonds a conclu des renouvellements de baux visant une superficie totale de 17 274 pieds carrés dans le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité, la hausse moyenne des loyers s'établissant à 9,4 %.

Indicateurs de performance opérationnelle

Les indicateurs de performance suivants sont utilisés pour mesurer la performance opérationnelle du Fonds.

Taux d’occupation commis : donne un aperçu du degré d’optimisation de l’espace locatif et du potentiel d’augmentation des revenus du portefeuille immobilier du Fonds. Ce taux prend en compte la superficie locative occupée et la superficie locative des baux signés à la fin du trimestre, mais dont le terme n'a pas encore débuté;

Taux d’occupation physique : présente le pourcentage de la superficie locative occupée en fin de période;

Taux des baux renouvelés : permet d’enregistrer la rétention des locataires du Fonds avec les renouvellements de baux;

Taux moyen des baux renouvelés : mesure la croissance interne et la capacité du Fonds à augmenter ses revenus locatifs pour une période donnée.

Portefeuille immobilier

À la clôture du deuxième trimestre de 2026, BTB était propriétaire de 74 immeubles représentant une juste valeur totale d'environ 1,3 milliard de dollars et une superficie locative totale d'environ 6,0 millions de pieds carrés. Les propriétés détenues par le Fonds sont toutes décrites dans la notice annuelle du Fonds (voir www.sedarplus.ca).

Sommaire des immeubles de placement détenus au 30 juin 2026

Secteur d'activité	Nombre d'immeubles	Superficie locative (pi²)	Taux d'occupation commis (%)	Taux d'occupation physique (%)	Portefeuille (%)
Immeubles industriels	34	2 202 037	91,6	91,6	36,5
Immeubles de bureaux situés en banlieue	31	2 508 148	87,0	86,2	41,5
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	9	1 326 311	98,9	97,9	22,0
Total du portefeuille	74	6 036 496	91,3	90,7	100,0

Région	Nombre d'immeubles	Superficie locative (pi²)	Taux d'occupation commis (%)	Taux d'occupation physique (%)	Portefeuille (%)
Montréal	37	3 245 692	90,5	90,0	53,8
Ville de Québec	8	1 087 183	89,9	89,6	18,0
Trois-Rivières	2	149 077	80,3	80,3	2,5
Ottawa	11	809 115	93,1	91,3	13,4
Edmonton	13	548 357	95,6	95,7	9,0
Saskatoon	3	197 072	100,0	100,0	3,3
Total du portefeuille	74	6 036 496	91,3	90,7	100,0

Acquisition d’immeubles de placement

Le 18 mars 2026, le Fonds a acquis trois immeubles industriels entièrement loués situés aux 6207, 6302 et 6303, 39th Street à Leduc, en Alberta, pour une contrepartie totale de 31,5 millions de dollars, compte non tenu des coûts de transaction et des ajustements. Cette acquisition d’immeubles a fait croître la superficie locative totale du Fonds de 143 118 pieds carrés.

Le 30 avril 2026, le Fonds a acquis la participation restante de 50 % dans un immeuble de bureaux à usage mixte entièrement loué et situé au 7 et au 9, boulevard Montclair, à Gatineau, au Québec, pour une contrepartie totale de 7 millions de dollars, compte non tenu des frais de transaction et des ajustements.

Sortie d'un immeuble de placement

Le 24 mars 2026, le Fonds a cédé un immeuble de commerce de détail situé au 909-915, boulevard Pierre-Bertrand, à Québec, au Québec, pour un produit total de 11,7 millions de dollars, compte non tenu des coûts de transaction et des ajustements.

Opérations immobilières

Occupation du portefeuille

Le tableau qui suit présente le sommaire de la variation de la superficie occupée au cours des périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en pieds carrés)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
Superficie occupée en début de période ⁽¹⁾	5 537 806	5 668 001	5 460 118	5 676 015
Actifs achetés	–	–	143 118	–
Actifs vendus ⁽³⁾	–	(26 400)	(84 704)	(26 400)
Nouveaux baux signés	78 829	49 809	119 112	106 438
Départs de locataires	(107 723)	(128 474)	(128 732)	(193 117)
Autres ⁽²⁾	913	472	913	472
Superficie locative occupée en fin de période ⁽¹⁾	5 509 825	5 563 408	5 509 825	5 563 408
Superficie vacante en début de période	497 777	457 734	519 767	449 720
Actifs vacants vendus ⁽³⁾	–	–	(2 716)	–
Absorption nette ⁽⁴⁾	28 894	78 193	9 620	86 207
Superficie locative vacante en fin de période ⁽³⁾	526 671	535 927	526 671	535 927
Total de la superficie locative occupée en fin de période	6 036 496	6 099 335	6 036 496	6 099 335

(1) La superficie occupée comprend les locaux occupés et les locaux visés par des ententes de location fermes.
(2) Les autres ajustements de la superficie occupée représentent surtout des réévaluations de superficie.
(3) La superficie totale de l'immeuble vendu était de 87 420 pieds carrés, dont une superficie de 84 704 pieds carrés était occupée et une superficie de 2 716 pieds carrés était vacante. La partie occupée est présentée au poste « Actifs vendus », et la partie vacante est présentée au poste « Actifs vacants vendus ».
(4) L'absorption nette correspond à la différence entre les nouveaux baux signés et les départs de locataires.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le taux d’occupation commis du Fonds a augmenté de 10 points de base, passant de 91,2 % à 91,3 %.

Activités de location

Le tableau qui suit présente le sommaire des renouvellements de baux pour les périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, ainsi que pour les périodes cumulatives correspondant aux six premiers mois de 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en pieds carrés)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
Baux venus à échéance	213 294	176 883	390 678	318 793
Baux renouvelés à échéance	141 921	81 622	307 733	159 126
Taux des baux renouvelés	66,5 %	46,1 %	78,8 %	49,9 %
Taux des baux renouvelés, y compris les transactions sans absorption nette ⁽¹⁾	76,0 %	46,1 %	84,0 %	49,9 %

(1) Représente le taux des baux renouvelés après ajustement pour exclure les remplacements sans incidence nette sur le taux d'occupation du portefeuille, qui ont été comptabilisées au titre des nouveaux baux plutôt qu'au titre des baux renouvelés. De plus amples renseignements sont fournis ci-dessous.

Compte non tenu de l’incidence du départ d’un locataire attribuable à la décision du Fonds de ne pas renouveler son bail, le taux des baux renouvelés au cours du trimestre se serait établi à 76,0 %. Toutefois, les locaux ont été immédiatement reloués à un nouveau locataire, de sorte que le taux d’occupation du Fonds pour le trimestre n’a pas été touché. Cette transaction ⁽ⁱ⁾ a été conclue avec ProGym (secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité) et vise un immeuble d’une superficie totale de 19 038 pieds carrés situé à Saint-Bruno-de-Montarville, au Québec. Comme il a été mentionné précédemment, cette transaction a été comptabilisée en tant que nouveau bail plutôt qu’en tant que renouvellement de bail, ce qui a ramené le taux de renouvellement à 66,5 % pour la période.

Les renouvellements de baux les plus importants effectués au cours du deuxième trimestre visaient i) un bail visant une superficie de 50 913 pieds carrés conclu avec Difuze Inc. (secteur des immeubles de bureau situés en banlieue) à Montréal, au Québec, ii) un bail visant une superficie de 25 734 pieds carrés conclu avec Innovex (secteur des immeubles industriels) à Edmonton, en Alberta, iii) un bail visant une superficie de 20 533 pieds carrés conclu avec BMO Nesbitt Burns (secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) à Ottawa, en Ontario, et iv) un bail visant une superficie de 16 350 pieds carrés conclu avec le gouvernement du Québec aux fins d'un centre de services de proximité pour les jeunes (secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

Au cours du trimestre, le Fonds a également renouvelé, avec des locataires existants dont les baux devaient arriver à échéance en 2027 ou au cours d’exercices ultérieurs, des baux qui visent une superficie totale de 157 180 pieds carrés. Les renouvellements de baux par anticipation les plus importants effectués au cours du trimestre comprenaient i) un bail visant une superficie de 69 270 pieds carrés conclu avec Groupe BBA Inc. (secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) à Mont-Saint-Hilaire, au Québec, ii) un bail visant une superficie de 46 433 pieds carrés conclu avec Royal Drugs (secteur des immeubles industriels) à Ottawa, en Ontario, et iii) un bail visant une superficie de 33 546 pieds carrés conclu avec SFL Gestion de patrimoine (secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) à Québec, au Québec.

Au total, les renouvellements de baux du Fonds ont visé une superficie totale de 299 101 pieds carrés pour le trimestre (y compris une superficie de 141 921 pieds carrée dont le bail a été renouvelé à l’échéance et une superficie de 157 180 pieds carrés dont le bail a été renouvelé par anticipation), portant ainsi la superficie totale visée par des renouvellements de baux à 464 913 pieds carrés pour les six premiers mois de l’exercice.

Taux moyen des baux renouvelés

Secteur d'activité	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	Renouvellements (pieds carrés)	Augmentation (%)	Renouvellements (pieds carrés)	Augmentation (%)
Immeubles industriels	82 998	10,5 %	184 354	8,8 %
Immeubles de bureaux situés en banlieue	208 912	2,9 %	263 285	3,3 %
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	7 191	7,0 %	17 274	9,4 %
Total	299 101	4,6 %	464 913	5,4 %

Nouveaux baux

Au cours du trimestre, le Fonds a loué une superficie totalisant 78 829 pieds carrés à de nouveaux locataires. Les nouveaux baux les plus importants conclus au cours du trimestre comprennent un bail visant une superficie de 19 038 pieds carrés (comptabilisé comme ayant des locataires « physiques » dans le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité) avec ProGym, à Saint-Bruno-de-Montarville, au Québec, et un bail visant une superficie de 14 444 pieds carrés (comptabilisé comme ayant des locataires « commis » dans le secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) avec Noibu Technologies, à Ottawa, en Ontario. La superficie restante de 45 347 pieds carrés est occupée par une combinaison de nouveaux locataires occupant les locaux (« physiques ») et de locataires ayant conclu des ententes de location ferme (« commis »), de sorte qu’à la fin du trimestre, une superficie totalisant 526 671 pieds carrés demeurerait disponible à la location.

Pour les six premiers mois de l’exercice, le Fonds a conclu de nouveaux baux visant une superficie totale de 119 112 pieds carrés. Ainsi, 44,2 % des nouveaux baux ont été conclus dans le secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue, 28,3 % des nouveaux baux ont été conclus dans le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité et 27,5 % des nouveaux baux ont été conclus dans le secteur des immeubles industriels.

Taux d'occupation

Les tableaux qui suivent présentent les taux d’occupation commis par secteur d’activité et par secteur géographique du Fonds, et incluent ainsi les ententes de location fermes.

	30 juin 2026	31 mars 2026	31 décembre 2025	30 septembre 2025	30 juin 2025
Secteur d'activité	%	%	%	%	%
Immeubles industriels	91,6	92,7	90,6	90,6	91,8
Immeubles de bureaux situés en banlieue	87,0	87,3	87,6	88,0	86,6
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	98,9	98,5	98,9	98,9	98,8
Total du portefeuille	91,3	91,8	91,3	91,5	91,2

	30 juin 2026	31 mars 2026	31 décembre 2025	30 septembre 2025	30 juin 2025
Secteur géographique	%	%	%	%	%
Montréal	90,5	91,3	91,6	91,6	91,6
Ville de Québec	89,9	89,5	90,4	90,0	85,8
Trois-Rivières	80,3	80,3	80,3	75,9	75,9
Ottawa	93,1	93,9	93,4	96,9	98,8
Edmonton	95,6	95,6	86,0	86,0	91,9
Saskatoon	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total du portefeuille	91,3	91,8	91,3	91,5	91,2

Échéances des baux

Le tableau qui suit présente le sommaire des baux du Fonds venant à échéance au cours des cinq prochains exercices.

	2026	2027	2028	2029	2030
Immeubles industriels					
Superficie locative (pieds carrés)	135 331	307 435	356 864	86 014	138 291
Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾	14,22 \$	9,24 \$	15,47 \$	16,56 \$	12,30 \$
% du portefeuille – Immeubles industriels	6,15 %	13,96 %	16,21 %	3,91 %	6,28 %
Immeubles de bureaux situés en banlieue					
Superficie locative (pieds carrés)	186 038	254 985	232 145	321 077	403 278
Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾	14,17 \$	17,59 \$	16,95 \$	15,77 \$	17,31 \$
% du portefeuille – Immeubles de bureaux	7,42 %	10,17 %	9,26 %	12,80 %	16,08 %
Immeubles de commerce de détail de première nécessité					
Superficie locative (pieds carrés)	10 256	126 722	52 653	243 458	69 914
Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾	12,85 \$	16,01 \$	20,19 \$	13,31 \$	20,51 \$
% du portefeuille – Immeubles commerciaux	0,77 %	9,55 %	3,97 %	18,36 %	5,27 %
Total du portefeuille					
Superficie locative (pieds carrés)	331 625	689 141	641 663	650 549	611 483
Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾	14,15 \$	13,57 \$	16,40 \$	14,95 \$	16,54 \$
% du portefeuille – Total	5,49 %	11,42 %	10,63 %	10,78 %	10,13 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio taux de location/pied carré (\$) moyen est calculé en divisant le produit annuel de la location des baux arrivant à échéance pendant une année donnée par le total de la superficie locative (en pieds carrés) arrivant à échéance pendant une année donnée.

Durée moyenne pondérée des baux

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, la durée moyenne pondérée des baux était de 5,2 ans, contre 5,1 ans pour la période correspondante de 2025. De plus, pour assurer des revenus futurs pour le Fonds et stabiliser sa base de locataires, la stratégie de renouvellement de baux du Fonds vise aussi à renouveler les baux avant leur échéance afin d’accroître la durée restante des baux.

Dix principaux locataires

Les trois principaux locataires du Fonds sont le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec (les deux, secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue) et Walmart (secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité), et représentent respectivement 5,5 %, 5,4 % et 3,3 % des produits locatifs.

Une proportion de 48,2 % des revenus totaux du Fonds provient de baux signés avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et des sociétés cotées en bourse.

Le tableau qui suit présente la contribution des dix plus importants locataires aux revenus totaux en pourcentage des revenus au 30 juin 2026. Leur contribution représente 25,8 % des produits locatifs et 20,6 % de la superficie locative totale du Fonds.

Client	% des produits locatifs	% de la superficie	Superficie locative (en pieds carrés)
Gouvernement du Canada	5,5	4,1	246 456
Gouvernement du Québec	5,4	4,5	273 604
Walmart	3,3	4,4	264 550
Nors (anciennement Strongco)	2,5	2,0	118 585
Bristol-Myers Squibb Canada Co	2,0	1,0	61 034
Groupe BBA Inc.	1,6	1,1	69 270
Les Compagnies Loblaw limitée	1,4	1,1	64 745
Intrado Life & Safety Canada, Inc.	1,4	0,9	53 567
WSP	1,4	0,8	48 478
Groupe Desjardins	1,3	0,7	42 744
	25,8	20,6	1 243 033

Résultats d’exploitation

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des résultats financiers des périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025. Ces tableaux doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Produits locatifs	31 874	30 513	63 833	64 924
Charges d'exploitation	12 950	13 384	27 131	27 974
Résultat d'exploitation net (REN)	18 924	17 129	36 702	36 950
Charges financières nettes et produits financiers	7 622	8 785	15 139	18 980
Frais d'administration	2 509	2 584	4 217	4 602
Coûts de transaction	24	266	216	266
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	-	(700)	-	(700)
Bénéfice net et résultat global	8 769	6 194	17 130	13 802

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
Résultat d'exploitation net (REN)	18 924	17 129	36 702	36 950
Amortissement des incitatifs à la location	860	836	1 709	1 633
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	(16)	1 500	(470)	1 119
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	19 768	19 465	37 941	39 702

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Produits locatifs

Pour le trimestre, les produits locatifs se sont établis à 31,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,4 million de dollars, ou 4,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2025. Pour la période cumulative de six mois, les produits locatifs ont diminué de 1,1 million de dollars, ou 1,7 %, comparativement à la période correspondante de 2025.

La diminution est essentiellement attribuable à un paiement à titre de pénalité d'annulation partielle de bail, reçu d'un locataire, qui avait eu une incidence positive de 1,0 million de dollars sur les produits locatifs au premier trimestre de 2025.

Charges d'exploitation

Le tableau qui suit présente le sommaire des charges d'exploitation du Fonds pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation				
Entretien, réparations et autres charges d'exploitation	4 546	5 027	9 589	10 156
Énergie	1 167	1 128	3 331	3 467
Impôt foncier et assurances	7 237	7 229	14 211	14 351
Total des charges d'exploitation	12 950	13 384	27 131	27 974
% des produits locatifs	40,6 %	43,9 %	42,5 %	43,1 %

Les charges d'exploitation, exprimées en pourcentage des produits, ont diminué de 3,3 % pour le trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent et ont reculé de 0,6 % pour la période cumulative de six mois. Cette amélioration est essentiellement attribuable aux éléments suivants : 1) l'attention soutenue que le Fonds porte à l'efficacité opérationnelle et à la gestion disciplinée des coûts et 2) l'absence des ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire hors trésorerie dont il a été question précédemment et qui avaient eu une incidence négative sur les produits locatifs au deuxième trimestre de 2025.

Charges financières et produits financiers

Le tableau qui suit présente le sommaire des charges financières pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Produits financiers	(263)	(348)	(528)	(775)
Intérêts sur les emprunts hypothécaires	7 109	7 289	14 303	14 590
Intérêts sur les débentures convertibles	729	728	1 456	1 482
Intérêts sur les facilités de crédit	516	439	1 002	914
Autres charges d'intérêts	121	122	239	248
Charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers	8 212	8 230	16 472	16 459
Distributions sur parts de SEC de catégorie B	53	52	105	104
Charges financières nettes avant éléments non monétaires	8 265	8 282	16 577	16 563
Accroissement des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles	490	367	921	947
Désactualisation de la composante passif non dérivée des débentures convertibles	167	145	320	583
Charges financières nettes avant les éléments suivants :	8 922	8 794	17 818	18 093
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(176)	(2 526)	692
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	167	(153)	195
Charges financières nettes, déduction faite des produits financiers	7 622	8 785	15 139	18 980

Les produits financiers sont constitués de produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires et de produits financiers gagnés provenant d'un contrat de location reclassé en tant que contrat de location-financement déclenché par l'exercice d'une option d'achat de l'immeuble situé au 18028, 114e Avenue NW, à Edmonton, en Alberta.

Les charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers, sont demeurées stables comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts hypothécaires s'élevait à 4,44 % au 30 juin 2026, soit 8 points de base de plus que le taux moyen en vigueur au 30 juin 2025, qui était alors de 4,36 %. La hausse est surtout attribuable au refinancement d'emprunts hypothécaires à taux fixes selon des taux légèrement supérieurs.

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts hypothécaires à taux fixe s'est accru de 13 points de base pour s'établir à 4,31 % (4,18 % au 30 juin 2025). Les taux d'intérêt des emprunts hypothécaires de premier rang se situaient entre 3,20 % et 6,46 % au 30 juin 2026 (3,10 % à 6,80 % au 30 juin 2025). Le solde cumulé des emprunts à taux fixe du Fonds s'élevait à 553,4 millions de dollars.

Le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré des emprunts hypothécaires soumis à des taux d'intérêt variables est passé de 6,39 % à 5,53 %, ce qui représente une baisse de 86 points de base par rapport à la période correspondante de 2025. Le solde cumulé des emprunts du Fonds soumis à un taux d'intérêt variable s'élevait à 20,9 millions de dollars. Le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré afférent aux emprunts hypothécaires assortis d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe s'est établi à 5,09 % (taux variable de 5,07 %), ce qui représente une hausse de 23 points de base par rapport au taux de 4,86 % (taux variable de 5,26 %) enregistré à la période correspondante de 2025.

Le solde cumulé des emprunts du Fonds assortis d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe s'établissait à 89,3 millions de dollars.

Le terme moyen pondéré des emprunts hypothécaires en place au 30 juin 2026 correspond à 2,15 ans (2,5 ans au 30 juin 2025).

Aux charges financières nettes, déduction faite des produits financiers, décrites précédemment s'ajoutent des éléments non monétaires. Ces éléments non monétaires représentent l'accroissement des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles, la désactualisation de la composante passif non dérivée des débentures convertibles ainsi que l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B.

Frais d'administration

Le tableau qui suit présente le sommaire des frais d'administration du Fonds pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de six mois		Périodes de trois mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Dépenses administratives	2 020	1 736	3 610	3 414
Pertes de crédit attendues	205	488	214	634
Rémunération fondée sur des parts	284	360	393	554
Frais d'administration du Fonds	2 509	2 584	4 217	4 602

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement

En vertu de la norme IAS 40, le Fonds comptabilise ses immeubles de placement à la juste valeur et reconnaît le profit ou la perte découlant de la variation de la juste valeur aux résultats de la période au cours de laquelle il a été constaté. En outre, au moment de la sortie, le Fonds réévaluera l'immeuble de placement en fonction de la contrepartie reçue à la sortie.

Sur une base annuelle, le Fonds retient les services d'évaluateurs externes indépendants pour évaluer la juste valeur d'une partie importante de son portefeuille. Dans le cadre de sa politique, le Fonds s'assure que tous les immeubles sont évalués par des évaluateurs externes à tour de rôle tous les trois ans. Au 30 juin 2026, le Fonds n'avait fait évaluer aucun de ses immeubles par des évaluateurs externes. Aux fins de l'établissement de la valeur de ses propriétés n'ayant pas fait l'objet d'évaluations indépendantes au cours d'un exercice donné, le Fonds reçoit trimestriellement des données du marché sur les taux de capitalisation et les taux d'actualisation reflétant les conditions du marché immobilier par des firmes d'évaluateurs externes indépendants ou des experts indépendants. Les rapports sur les taux de capitalisation fournissent un éventail de taux pour diverses zones géographiques où le Fonds exerce ses activités et des immeubles de nature et de qualité diverses dans chacune de ces zones. Le Fonds utilise des taux de capitalisation et d'actualisation à l'intérieur des fourchettes fournies par les experts externes.

Le tableau qui suit présente le sommaire de la variation de la juste valeur des immeubles de placement par secteur d'activités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Immeubles industriels	-	700	-	700
Immeubles de bureaux situés en banlieue	-	-	-	-
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	-	-	-	-
Total de la variation de la juste valeur	-	700	-	700

Le tableau qui suit présente le sommaire des principales hypothèses retenues dans le processus de modélisation des évaluations à l'interne et à l'externe pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité
Taux de capitalisation	5,50 % – 7,50 %	6,00 % – 8,25 %	5,75 % – 7,50 %
Taux de capitalisation à la revente	5,75 % – 8,00 %	6,25 % – 8,50 %	6,00 % – 7,75 %
Taux d'actualisation	6,25 % – 8,75 %	6,75 % – 9,00 %	6,50 % – 8,25 %
Taux de capitalisation moyen pondéré	6,23 %	6,98 %	7,00 %
Au 31 décembre 2025			
Taux de capitalisation	5,50 % – 7,50 %	6,00 % – 8,50 %	5,75 % – 7,75 %
Taux de capitalisation à la revente	5,75 % – 8,00 %	6,25 % – 8,50 %	6,00 % – 8,00 %
Taux d'actualisation	6,25 % – 8,75 %	6,75 % – 9,00 %	6,50 % – 8,75 %
Taux de capitalisation moyen pondéré	6,18 %	6,98 %	7,03 %

Le taux de capitalisation moyen pondéré pour l'ensemble du portefeuille au 30 juin 2026 se situait à 6,70 % (6,70 % au 31 décembre 2025), soit un niveau inchangé par rapport au 31 décembre 2025.

Le Fonds a estimé qu'au 30 juin 2026, si une hausse ou une diminution du taux de capitalisation de 0,25 % était appliquée pour l'ensemble du portefeuille, cette variation entraînerait une réduction de 45,4 millions de dollars ou une hausse de 49,0 millions de dollars de la juste valeur de ses immeubles de placement, respectivement. Le changement de taux de capitalisation représente un indicateur approprié des variations du taux d'actualisation et du taux de capitalisation à la revente.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et résultat global fluctue d'un trimestre à l'autre en fonction d'éléments non monétaires volatils. La juste valeur des instruments financiers dérivés et la juste valeur des immeubles de placement fluctuent en fonction de la volatilité des parts du Fonds sur les marchés boursiers, de la courbe des taux d'intérêt à terme et des taux d'actualisation et de capitalisation de son portefeuille immobilier.

Le tableau qui suit présente le sommaire du bénéfice net ajusté ⁽¹⁾ avant ces éléments non monétaires volatils et coûts de transaction pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net et résultat global	8 769	6 194	17 130	13 802
Coûts de transaction à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé	24	266	216	266
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	-	(700)	-	(700)
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(176)	(2 526)	692
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	167	(153)	195
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	7 493	5 751	14 667	14 255
Par part	8,4 ¢	6,5 ¢	16,5 ¢	16,0 ¢

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS, se reporter aux pages 2 et 27.

Le bénéfice net ajusté du trimestre a augmenté de 1,7 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse découle surtout des éléments suivants : 1) une progression de 1,8 million de dollars du REN et 2) une augmentation de 0,1 million de dollars des charges financières nettes avant les ajustements de la juste valeur.

Le bénéfice net ajusté de la période cumulative de six mois a augmenté de 0,4 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats d’exploitation – Portefeuille comparable

Portefeuille comparable

Le portefeuille comparable comprend tous les immeubles détenus par le Fonds au 30 juin 2025 et qui sont toujours détenus par celui-ci au 30 juin 2026. Par conséquent, il exclut tous les immeubles acquis ⁽²⁾(3) et dont le Fonds s'est départis ⁽²⁾(3) au cours des exercices 2025 et 2026 ainsi que les loyers comptabilisés selon la méthode linéaire et l'amortissement des incitatifs à la location.

Le tableau qui suit présente le REN du portefeuille comparable ⁽¹⁾ pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois			Périodes de six mois		
	2026	2025	Δ %	2026	2025	Δ %
	\$	\$		\$	\$	
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	19 768	19 465	1,6 %	37 941	39 702	(4,4) %
REN selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ provenant de :						
Acquisitions	(824)	–		(921)	–	
Sorties	(152)	(536)		(451)	(1 144)	
Corporation	(151)	(223)		(73)	(213)	
REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾	18 641	18 706	(0,3) %	36 496	38 345	(4,8) %
REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ provenant de :						
Immeubles industriels	5 388	5 463	(1,4) %	10 834	11 202	(3,3) %
Immeubles de bureaux situés en banlieue	8 346	8 771	(4,8) %	16 128	18 228	(11,5) %
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	4 907	4 472	9,7 %	9 534	8 915	6,9 %
REN selon la comptabilité de trésorerie du portefeuille comparable ⁽¹⁾	18 641	18 706	(0,3) %	36 496	38 345	(4,8) %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ a diminué de 0,3 % pour le trimestre et de 4,8 % pour la période de six mois, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Compte non tenu du paiement à titre de pénalité d’annulation partielle de bail qui avait eu une incidence positive de 1,0 million de dollars sur le REN au premier trimestre de 2025, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie aurait diminué de 2,3 % pour la période de six mois.

Pour le trimestre, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles industriels a diminué de 0,1 million de dollars, ou de 1,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable 1) à une réduction de loyer accordée à Lion Électrique (0,2 million de dollars) et 2) au départ prévu à la fin du troisième trimestre de 2025 d'un locataire qui n'a pas encore été remplacé et qui occupait une superficie de 24 014 pieds carrés à Edmonton (0,2 million de dollars) et elle a été contrebalancée en partie par ce qui suit : 3) un nouveau bail conclu à Edmonton en 2025, qui a eu une incidence positive sur le trimestre à l'étude (0,2 million de dollars) et 4) un nouveau bail conclu à Montréal en 2025 (0,2 million de dollars).

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(2) Se reporter à la section a) de la note 3 des états financiers consolidés datés du 11 août 2026 du Fonds pour obtenir de plus amples renseignements sur les immeubles acquis.

(3) Se reporter aux états financiers consolidés audités et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, pour obtenir de plus amples renseignements sur les acquisitions et les sorties de l'exercice 2025.

Pour la période de six mois, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles industriels a diminué de 0,4 million de dollars, ou de 3,3 %,

Pour le trimestre, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue a diminué de 0,4 million de dollars, ou de 4,8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découle des départs prévus à la fin du troisième trimestre de 2025 de locataires à Ottawa, lesquels n'ont pas encore été pleinement remplacés. Pour la période de six mois, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue a reculé de 2,1 millions de dollars, ou 11,5 %. Compte non tenu du paiement à titre de pénalité d’annulation partielle de bail qui avait eu une incidence positive de 1,0 million de dollars sur le REN du premier trimestre de 2025, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles de bureaux situés en banlieue aurait diminué de 6,4 %.

En dernier lieu, pour le trimestre, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité a augmenté de 0,4 million de dollars, ou de 9,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'apport, sur un trimestre complet, d'un locataire dont le bail à Saint-Bruno-de-Montarville a débuté en mars 2025, mais à qui des loyers gratuits ont été accordés jusqu'en septembre 2025. Pour la période de six mois, le REN du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité a augmenté de 0,6 million de dollars, ou 6,9 %.

Distributions

Distributions et données par part

Le tableau qui suit présente les distributions pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Distributions				
Distributions en espèces	6 634	6 619	13 256	12 654
Distributions en espèces sur parts de SEC de catégorie B	53	52	105	104
Distributions réinvesties en vertu du régime de réinvestissement des distributions	–	–	–	574
Distributions totales aux porteurs de parts	6 687	6 671	13 361	13 332
Pourcentage des distributions réinvesties ⁽¹⁾ (2)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	4,3 %
Données par part ⁽²⁾				
Distributions	7,5 ¢	7,5 ¢	15,0 ¢	15,0 ¢

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le pourcentage des distributions réinvesties est calculé en divisant les distributions réinvesties en vertu du régime de réinvestissement des distributions par les distributions totales aux porteurs de parts.

(2) En tenant compte des parts de SEC de catégorie B.

Pour le trimestre, les distributions mensuelles versées aux porteurs de parts se sont élevées à 2,5 ¢ par part, pour un total de 7,5 ¢ par part, ce qui correspond à celles du trimestre correspondant de 2025. Pour la période de six mois, les distributions se sont établies à 15,0 ¢ par part, ce qui est inchangé par rapport à la période cumulative de six mois de l'exercice précédent.

Fonds provenant de l’exploitation (FPE) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et les FPE ⁽¹⁾ pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net et résultat global (IFRS)	8 769	6 194	17 130	13 802
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	(700)	–	(700)
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	167	(153)	195
Amortissement des incitatifs à la location	860	836	1 709	1 633
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(176)	(2 526)	692
Charges salariales de location	532	525	1 061	991
Distributions sur parts de SEC de catégorie B	53	52	105	104
Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts)	(332)	201	(148)	262
FPE ⁽¹⁾	8 582	7 099	17 178	16 979
Coûts de transactions à la sortie d’immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires	24	266	216	266
FPE ajustés ⁽¹⁾	8 606	7 365	17 394	17 245
FPE par part ^{(1) (2) (3)}	9,6 ¢	8,0 ¢	19,3 ¢	19,1 ¢
FPE ajustés par part ^{(1) (2) (4)}	9,7 ¢	8,3 ¢	19,5 ¢	19,4 ¢
Ratio de distribution des FPE ⁽¹⁾	78,1 %	94,0 %	77,7 %	78,5 %
Ratio de distribution des FPE ajustés ⁽¹⁾	77,3 %	90,6 %	76,9 %	77,3 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) En tenant compte des parts de SEC de catégorie B.
(3) Le ratio des FPE par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).
(4) Le ratio des FPE ajustés par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ ajustés par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).

Pour le trimestre, les FPE ajustés ⁽¹⁾ se sont établis à 9,7 ¢ par part, comparativement à 8,3 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une hausse de 1,4 ¢ par part, ou 16,9 %. Pour la période de six mois, les FPE ajustés se sont établis à 19,5 ¢ par part, contre 19,4 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une hausse de 0,1 ¢ par part, ou 0,5 %. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du REN décrite précédemment.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Fonds provenant de l’exploitation ajustés (FPEA) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les FPE ⁽¹⁾ et les FPEA ⁽¹⁾ pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
FPE ⁽¹⁾	8 582	7 099	17 178	16 979
Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire	(16)	1 500	(470)	1 119
Accroissement des intérêts effectifs	490	367	921	947
Amortissement des autres immobilisations corporelles	16	17	35	35
Rémunération fondée sur des parts	616	159	541	292
Réserve pour dépenses d’investissement non récupérables ⁽¹⁾	(638)	(610)	(1 277)	(1 298)
Réserve pour frais de location non récupérés ⁽¹⁾	(375)	(375)	(750)	(750)
FPEA ⁽¹⁾	8 675	8 157	16 178	17 324
Coûts de transaction à la sortie d’immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires	24	266	216	266
Montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	8 699	8 423	16 394	17 590
FPEA par part ^{(1) (2) (3)}	9,7 ¢	9,2 ¢	18,2 ¢	19,5 ¢
Montant ajusté des FPEA par part ^{(1) (2) (4)}	9,8 ¢	9,5 ¢	18,4 ¢	19,8 ¢
Ratio de distribution des FPEA ⁽¹⁾	77,3 %	81,8 %	82,4 %	76,9 %
Ratio de distribution du montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	76,5 %	79,2 %	81,5 %	75,8 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) En tenant compte des parts de SEC de catégorie B.
(3) Le ratio des FPEA par part est calculé en divisant les FPEA ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).
(4) Le ratio du montant ajusté des FPEA par part est calculé en divisant le montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).

Pour le trimestre, le montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ s'est établi à 9,8 ¢ par part, contre 9,5 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 0,3 ¢ par part, ou 3,2 %. Pour la période de six mois, le montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ s'est établi à 18,4 ¢ par part, contre 19,8 ¢ par part pour la période correspondante de 2025, ce qui représente une baisse de 1,4 ¢ par part, ou 7,1 %, comparativement à la période correspondante de 2025. La baisse pour la période de six mois s'explique par 1) la diminution de 1,8 million de dollars du REN selon la comptabilité de trésorerie décrite précédemment, atténuée en partie par 2) la réduction de 0,2 million de dollars des frais d'administration et 3) une baisse de 0,5 million de dollars des charges financières nettes avant les ajustements de la juste valeur.

Dans le calcul des FPEA ⁽¹⁾, le Fonds déduit une réserve pour dépenses d’investissement non récupérables ⁽²⁾ pour tenir compte des dépenses d’investissement requises pour maintenir la qualité de ses immeubles et pour préserver ses produits locatifs. La réserve pour dépenses d’investissement non récupérables est calculée sur la base de 2 % des produits locatifs et est fondée sur l'évaluation de la direction des pratiques de l’industrie ainsi que sur sa prévision des investissements requis pour les prochains exercices.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS comme définie dans la présente page.

Le Fonds déduit également une réserve pour frais de location non récupérables ⁽²⁾ d'un montant approximatif de 25 ¢ par pied carré de la superficie locative des immeubles du Fonds, sur une base annuelle. Même si les déboursés pour frais de location peuvent fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre, la direction estime que cette réserve représente fidèlement, à long terme, les déboursés moyens non récupérés à même le loyer que recevra le Fonds. Ces déboursés sont constitués des incitatifs versés ou accordés aux locataires à la signature des baux qui sont généralement amortis sur la durée des baux et qui entraînent une hausse équivalente du loyer au pied carré, ainsi que des commissions de courtage et des charges salariales de l'équipe de location.

Le tableau qui suit compare le montant de la réserve pour dépenses d'investissement non récupérables aux investissements faits au cours des trois derniers exercices.

Périodes closes les 30 juin et les 31 décembre (en milliers de dollars)	30 juin 2026	30 juin 2025	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽¹⁾	1 277	1 298	2 603	2 601
Dépenses d'investissement non récupérables	1 129	581	2 070	2 878

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique sur les FPEA pour des explications détaillées.

Le Fonds vise à s'assurer d'un équilibre à long terme entre les sommes réellement dépensées et les réserves estimées. Au besoin, la direction peut modifier le calcul de ces réserves.

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les distributions nettes du Fonds aux porteurs de parts comparativement aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, déduction faite des intérêts payés, pour les périodes de six mois et de douze mois closes les 30 juin 2026 et 2025 ainsi que pour les exercices 2025 et 2024.

Périodes closes les 30 juin et exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)	2026 (6 mois)	2025 (6 mois)	2025 (12 mois)	2024 (12 mois)
	\$	\$	\$	\$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	30 211	34 150	70 604	66 004
Intérêts payés	(16 572)	(16 419)	(33 113)	(32 594)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation déduction faite des intérêts payés	13 639	17 731	37 491	33 410
Distributions nettes aux porteurs de parts	13 256	12 654	25 894	22 638
Excédent des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation déduction faite des intérêts payés par rapport aux distributions nettes aux porteurs de parts	383	5 077	11 597	10 772

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS comme définie dans la présente page.

Le tableau qui suit présente le sommaire du rapprochement entre les entrées nettes de flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation présentées aux états financiers et les FPEA ⁽¹⁾ et FPE ⁽¹⁾ pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	18 623	18 787	30 211	34 150
Charges salariales de location	532	525	1 061	991
Coûts de transaction à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé	(24)	(266)	(216)	(266)
Ajustements liés à la variation des autres éléments du fonds de roulement	(1 064)	(1 529)	3 941	1 539
Produits financiers	263	348	528	775
Charges d'intérêts	(8 475)	(8 578)	(17 000)	(17 234)
Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽²⁾	(638)	(610)	(1 277)	(1 298)
Réserve pour frais de location non récupérés ⁽²⁾	(375)	(375)	(750)	(750)
Désactualisation de la composante passif non dérivé des débtentures convertibles	(167)	(145)	(320)	(583)
FPEA ⁽¹⁾	8 675	8 157	16 178	17 324
Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽²⁾	638	610	1 277	1 298
Réserve pour frais de location non récupérés ⁽²⁾	375	375	750	750
Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire	16	(1 500)	470	(1 119)
Charges de rémunération fondée sur des parts	(616)	(159)	(541)	(292)
Accroissement des intérêts effectifs	(490)	(367)	(921)	(947)
Amortissement des immobilisations corporelles	(16)	(17)	(35)	(35)
FPE ⁽¹⁾	8 582	7 099	17 178	16 979

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(2) Se reporter à la rubrique portant sur les FPEA pour obtenir des explications détaillées.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Actifs

Immeubles de placement

Le Fonds a réalisé sa croissance grâce à des acquisitions d’immeubles de qualité répondant à ses critères sélectifs, tout en maintenant une répartition adéquate entre trois secteurs d’exploitation, soit les immeubles industriels, les immeubles de bureaux situés en banlieue et les immeubles de commerce de détail de première nécessité.

Le portefeuille immobilier se compose de participations directes dans des immeubles de placement détenus en propriété exclusive.

Le tableau qui suit présente le sommaire de l’évolution de la juste valeur des immeubles de placement pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 239 849	1 235 460	1 217 957	1 233 282
Ajouts :				
Acquisitions	7 036	–	38 698	–
Sorties	–	(6 100)	(11 700)	(6 100)
Travaux de construction liés à un immeuble de placement	–	–	–	101
Dépenses d’investissement	2 266	1 182	3 082	2 460
Commissions de location et incitatifs à la location capitalisés	2 788	1 876	4 297	3 091
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	700	–	700
Autres variations non monétaires ⁽¹⁾	(844)	(2 336)	(1 239)	(2 752)
Solde à la fin de la période	1 251 095	1 230 782	1 251 095	1 230 782

(1) Les autres variations non monétaires sont constituées de l’amortissement des incitatifs à la location et des ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire.

Investissements dans les immeubles de placement détenus

Le Fonds effectue ses dépenses d’investissement pour améliorer ses immeubles en vue de préserver la qualité de leur infrastructure et des services offerts aux locataires. Ces déboursés comprennent les dépenses à valeur ajoutée nécessaires pour l’entretien des immeubles, ainsi que les améliorations apportées aux immeubles et les réaménagements de locaux afin d’augmenter la superficie locative, les taux de location, la qualité des espaces locatifs ou la juste valeur. Certaines dépenses d’investissement sont amorties et récupérables à même le loyer des locataires.

Le tableau qui suit présente le sommaire des sommes engagées au titre des dépenses d’investissement ainsi qu’en incitatifs et commissions de location au cours des périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Dépenses d’investissement récupérables	1 186	838	1 953	1 879
Dépenses d’investissement non récupérables	1 080	344	1 129	581
Dépenses d’investissement totales	2 266	1 182	3 082	2 460
Commissions de location et améliorations locatives	2 788	1 876	4 297	3 091
Travaux de construction liés à un immeuble de placement	–	–	–	101
Total	5 054	3 058	7 379	5 652

Créances

(en milliers de dollars)	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2025
	\$	\$	\$
Loyers à recevoir	6 185	4 699	5 355
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 301)	(1 683)	(1 316)
Loyers à recevoir, montant net	4 884	3 016	4 039
Recouvrements non facturés	974	1 863	1 197
Autres créances	291	602	805
Créances	6 149	5 481	6 041

Charges payées d’avance, dépôts et immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2025
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	1 596	1 592	1 493
Amortissements cumulés	(1 387)	(1 356)	(1 320)
Immobilisations corporelles, montant net	209	236	173
Charges payées d’avance	8 530	1 128	7 113
Dépôts	3 447	2 323	2 405
Autres actifs	12 186	3 687	9 691

Ressources de capital

Dette à long terme

Le tableau qui suit présente le sommaire du solde des emprunts de BTB au 30 juin 2026, incluant les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles, selon leur année d’échéance ainsi que les taux d’intérêt contractuels moyens pondérés correspondants.

Au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Solde des débentures convertibles ⁽¹⁾	Solde des emprunts hypothécaires ⁽¹⁾	Taux d’intérêt contractuel moyen pondéré
	\$	\$	%
Année d’échéance			
2026	–	142 954	4,68
2027	–	154 032	4,33
2028	–	93 679	4,45
2029	–	148 695	3,94
2030	40 250	40 487	6,00
2031 et suivantes	–	83 803	4,94
Total	40 250	663 652	4,60

(1) Montants bruts

Le Fonds a des emprunts hypothécaires dont une tranche de 143,0 millions de dollars arrivera à échéance au cours des six prochains mois. À la date du présent rapport, le Fonds avait 1) refinancé 22,6 millions de dollars d'emprunts hypothécaires et 2) reçu des lettres d'engagement ou des lettres d'intention d'institutions financières pour le refinancement de 21,1 millions de dollars; il renégocie actuellement les emprunts hypothécaires restants arrivant à échéance en 2026.

Taux d'intérêt contractuel moyen pondéré

Au 30 juin 2026, le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré de la dette à long terme du Fonds s'élevait à 4,60 % (4,44 % pour les emprunts hypothécaires et 7,25 % pour les débentures convertibles), ce qui représente une augmentation de 7 points de base par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui était de 4,53 % (4,36 % pour les emprunts hypothécaires et 7,25 % pour les débentures convertibles).

Emprunts hypothécaires

Le tableau qui suit présente l'évolution des emprunts hypothécaires pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026.

Périodes closes le 30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Période de trois mois	Période de six mois
	\$	\$
Solde au début ⁽¹⁾	663 359	643 944
Emprunts hypothécaires contractés ou pris en charge ⁽²⁾	5 042	48 899
Remboursement de solde à l'échéance ou lors de sorties ⁽³⁾	–	(20 026)
Remboursements mensuels de capital ⁽⁴⁾	(4 749)	(9 165)
Solde au 30 juin 2026 ⁽¹⁾	663 652	663 652

(1) Avant les frais de financement non amortis et les ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur.
(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les emprunts hypothécaires contractés ou repris sont inclus dans les états consolidés des flux de trésorerie sous Emprunts hypothécaires diminués des charges de financement.
(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le remboursement de solde à l'échéance ou lors de sorties est inclus dans les états consolidés des flux de trésorerie aux postes Remboursement d'emprunts hypothécaires et Produit net de la sortie d'immeubles de placement.
(4) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les remboursements mensuels de capital sont pris en compte dans les états consolidés des flux de trésorerie au poste Remboursements d'emprunts hypothécaires.

Le terme moyen pondéré des emprunts hypothécaires en place au 30 juin 2026 s'élève à 2,15 ans, contre 2,5 ans pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le Fonds tente de répartir sur plusieurs années les échéances de ses emprunts hypothécaires afin de réduire le risque relié à leur renouvellement.

Le tableau qui suit présente le sommaire des remboursements futurs des emprunts hypothécaires pour les prochains exercices.

Au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)	Remboursement de capital	Solde à l'échéance	Total	% du total
	\$	\$	\$	
Année d'échéance				
2026 (6 mois)	8 756	134 200	142 956	21,5
2027	13 631	140 401	154 032	23,2
2028	9 579	84 100	93 679	14,2
2029	6 033	142 662	148 695	22,4
2030	3 744	36 743	40 487	6,1
2031 et suivantes	6 111	77 692	83 803	12,6
Total	47 854	615 798	663 652	100,0
Frais de financement non amortis et ajustements au titre de la prise en charge liés à la juste valeur			(2 270)	
Solde au 30 juin 2026			661 382	

Au 30 juin 2026, le Fonds respectait l'ensemble des clauses restrictives contractuelles liées aux emprunts hypothécaires auxquelles il est assujetti.

Débentures convertibles

Le tableau qui suit présente le sommaire des débentures convertibles au 30 juin 2026.

(en milliers de dollars)	Série I ^{(1) (2)}
Valeur nominale	40 250 ⁽³⁾
Taux d'intérêt contractuel	7,25 %
Taux d'intérêt effectif	8,54 %
Date d'émission	Janvier 2025
Prix de conversion par part	4,10
Date de paiement des intérêts	28 février et 31 août
Date d'échéance	Février 2030
Solde au 30 juin 2026	35 842

(1) Remboursables au gré du Fonds, selon certaines conditions, à compter du 28 février 2028, mais avant le 28 février 2029, à un prix équivalent à la valeur en principal des débentures plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci, sous réserve que le cours du marché des parts représente alors au moins 125 % du prix de conversion de la série I et à compter du 28 février 2029, mais avant le 28 février 2030, à un prix de rachat égal à leur capital majoré de l'intérêt couru et impayé.
(2) Le Fonds peut, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir d'acquitter son obligation de rembourser le principal des débentures de série I en émettant un nombre de parts librement négociables aux porteurs de débentures de série I obtenu en divisant le montant du principal des débentures par 95 % du cours en vigueur à la date de remboursement ou d'échéance.
(3) Aucune conversion de débentures de série I n'a eu lieu depuis leur émission.

Ratio d'endettement

En vertu de son contrat de fiducie, le Fonds ne peut contracter un emprunt hypothécaire si, après avoir contracté ledit emprunt, le montant total de l'endettement hypothécaire dépasse 75 % de la juste valeur du total des actifs du Fonds et, lors de l'établissement de ce calcul, les débentures convertibles ne devraient pas être considérées dans le calcul du total de l'endettement. De plus, toujours en vertu de son acte de fiducie, s'il advenait un manquement à cette condition, le Fonds bénéficierait d'un délai additionnel de 12 mois à compter de la date à laquelle il en a eu connaissance pour remédier à la situation.

Le tableau qui suit présente le sommaire des ratios d’endettement du Fonds au 30 juin 2026, au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2025.

(en milliers de dollars)	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2025
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(601)	(5 432)	(5 677)
Emprunts hypothécaires en cours ⁽¹⁾	663 652	643 944	659 094
Débtentes convertibles ⁽¹⁾	37 428	37 108	36 816
Facilités de crédit	44 744	34 456	30 951
Total de la dette à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie ^{(2) (3)}	745 223	710 076	721 184
Valeur brute totale des actifs du Fonds moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie ^{(2) (4)}	1 282 766	1 245 284	1 263 906
Ratio d'endettement hypothécaire (excluant les débtentes convertibles et les facilités de crédit) ^{(2) (5)}	51,7 %	51,3 %	51,7 %
Ratio d'endettement – Débtentes convertibles ^{(2) (6)}	2,9 %	3,0 %	2,9 %
Ratio d'endettement – Facilités de crédit ^{(2) (7)}	3,5 %	2,8 %	2,4 %
Ratio d'endettement total ⁽²⁾	58,1 %	57,0 %	57,1 %

(1) Avant les frais de financement non amortis et les ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur.
(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS, se reporter aux pages 2 et 27.
(3) La dette à long terme diminuée des flux de trésorerie disponibles est une mesure financière non conforme aux IFRS, calculée comme étant le total : i) des emprunts hypothécaires à taux fixe; ii) des emprunts hypothécaires à taux variables; iii) du capital des débtentes convertibles de série I ajusté pour tenir compte de la composante non dérivée diminuée des options de conversion exercées par les détenteurs et iv) des facilités de crédit diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable à la dette nette est la dette.
(4) La valeur brute des actifs du Fonds diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est une mesure non conforme aux IFRS définie comme le total des actifs du Fonds majorés de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles et diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable à la valeur brute du total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie est le total des actifs.
(5) Le ratio d'endettement hypothécaire est calculé en divisant les emprunts hypothécaires impayés par la valeur brute totale des actifs du Fonds, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
(6) Le ratio d'endettement – débtentes convertibles est calculé en divisant les débtentes convertibles par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
(7) Le ratio d'endettement – facilités de crédit est calculé en divisant les facilités de crédit par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Fonds cherche à financer ses acquisitions par un taux d'endettement hypothécaire maximum de 65 % de la juste valeur des actifs puisque le coût de financement est inférieur au coût de capital des capitaux propres du Fonds. La liquidité du Fonds s'entend de son accès au crédit aux termes des facilités de crédit engagées ou de sa capacité de générer suffisamment de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie pour financer ses obligations courantes contractées dans le cadre de ses activités, notamment les dépenses d'investissement de maintien et de développement, les distributions aux porteurs de parts et la croissance planifiée de ses activités. Le Fonds dispose de facilités de crédit pour s'assurer une liquidité financière en vertu de laquelle elle peut prélever des montants et les rembourser à brève échéance, ce qui réduit le besoin de détenir des ressources en trésorerie sous forme d'encaisse et de dépôts.

Ratio de couverture des intérêts

Le tableau qui suit présente le sommaire du ratio de couverture des intérêts pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	16 986	17 250	33 714	35 485
Charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers ⁽²⁾	8 212	8 230	16 472	16 459
Ratio de couverture des intérêts ⁽³⁾	2,07	2,10	2,05	2,16

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de SEC de catégorie B, la désactualisation de la composante passif non dérivé des débtentes convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B.
(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio de couverture des intérêts est calculé en divisant le BAIIA ajusté ⁽¹⁾ par charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (tel qu'il a été défini précédemment).

Ratio de couverture du service de la dette

Le tableau qui suit présente le sommaire du ratio de couverture du service de la dette pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	16 986	17 250	33 714	35 485
Charges d'intérêts nettes, déduction faite des produits financiers ⁽²⁾	8 212	8 230	16 472	16 459
Remboursements de capital	4 749	5 558	9 165	10 432
Obligations au titre du service de la dette	12 961	13 788	25 637	26 891
Ratio de couverture du service de la dette ⁽³⁾	1,31	1,25	1,32	1,32

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de SEC de catégorie B, la désactualisation de la composante passif non dérivé des débtentes convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de SEC de catégorie B.
(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio de couverture du service de la dette est calculé en divisant le BAIIA ajusté ⁽¹⁾ par les exigences du service de la dette.

Parts de SEC de catégorie B

Le tableau qui suit présente le sommaire des parts de SEC de catégorie B pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026.

Périodes closes le 30 juin 2026 (en nombre de parts)	Période de trois mois		Période de six mois	
	Parts	\$	Parts	\$
Parts de SEC de catégorie B en circulation en début de période	697 265	2 650	697 265	2 852
Ajustement de la juste valeur	–	49	–	(153)
Parts de SEC de catégorie B en circulation en fin de période	697 265	2 698	697 265	2 698

Les parts de SEC de catégorie B sont échangeables à tout moment, au gré du porteur, contre un nombre égal de parts du Fonds négociées à la TSX. Elles donnent le droit de recevoir les mêmes distributions que les distributions déclarées sur les parts du Fonds. Conformément aux IFRS, les distributions versées sur les parts de SEC de catégorie B sont comptabilisées comme charges financières lorsqu'elles sont déclarées. Les distributions déclarées font l'objet d'un ajustement dans le calcul du FPE et du FPEA.

Parts en circulation

Le tableau qui suit présente un sommaire du nombre total de parts en circulation et du nombre de parts pondéré en circulation pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en nombre de parts)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
Parts en circulation en début de période	88 300 223	88 229 140	88 268 679	88 024 109
Régime de réinvestissement des distributions	–	–	–	177 541
Émises – Régime d’achat de parts pour les employés	586	2 220	32 130	29 710
Émises – Régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions	156 004	37 319	156 004	37 319
Parts en circulation en fin de période	88 456 813	88 268 679	88 456 813	88 268 679
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	88 378 518	88 248 910	88 352 687	88 146 394
Nombre moyen pondéré de parts de SEC de catégorie B et de parts en circulation	89 075 783	88 946 175	89 049 952	88 843 659

Le 4 mars 2025, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à BTB de racheter un maximum de 6 063 797 parts du 6 mars 2025 au 5 mars 2026, ce qui représente approximativement 7 % des parts émises et en circulation du Fonds au moment du renouvellement. Au 30 juin 2026, aucune part n'avait été rachetée aux fins d'annulation.

Le 14 mai 2026, le Fonds a déposé un supplément de prospectus à son prospectus préalable de base simplifié daté du 19 décembre 2025 afin d'établir un programme d'actions sur le marché (le « PAM »), lequel a été approuvé par la Bourse de Toronto (la « TSX ») le jour même. Le PAM permet au Fonds d'émettre et de vendre sur le marché public, de temps à autre et à son gré, de nouvelles parts de fiducie pour un montant total d'au plus 30,0 millions de dollars. Le PAM demeurera en vigueur jusqu'à la première des occurrences suivantes : i) l'émission et la vente de parts de fiducie pour un montant total de 30,0 millions de dollars, soit la limite du PAM; ii) la date à laquelle le visa du prospectus préalable de base cessera d'être en vigueur conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, ce qui, selon le prospectus préalable de base simplifié du Fonds, correspond au 19 janvier 2027; et iii) la résiliation de la convention de placement de titres datée du 14 mai 2026 conformément à ses modalités. Au 30 juin 2026, aucune part n'avait été émise.

Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Le Fonds n'a aucun arrangement hors bilan ou engagement qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière, notamment sa situation de trésorerie et ses sources de financement.

Méthodes et estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres hypothèses qui sont raisonnables compte tenu des circonstances. Le résultat de l'évaluation continue de ces estimations constitue le fondement pour l'exercice du jugement en ce qui concerne les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants présentés des produits et des charges. Les résultats réels peuvent être différents des estimations. Les jugements critiques posés par BTB pour appliquer les principales méthodes comptables, dont la plus importante est la juste valeur des immeubles de placement, sont décrits dans les états financiers consolidés annuels aux 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates.

Le Fonds utilise l'approche par le résultat pour établir la juste valeur. La juste valeur est estimée en capitalisant les flux de trésorerie dont on peut raisonnablement s'attendre qu'un immeuble produira sur sa durée de vie économique restante. L'approche par le résultat repose sur deux méthodes : la méthode du taux de

capitalisation global, par laquelle le résultat d'exploitation net est capitalisé selon le taux de capitalisation global requis, ou la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, par laquelle les flux de trésorerie sont projetés sur la durée prévue du placement et une valeur finale actualisée au moyen du taux d'actualisation approprié.

Risques et incertitudes

Bon nombre de risques et d'incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de BTB diffèrent sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux projetés dans les énoncés prospectifs, notamment les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risques » de la notice annuelle 2026 de BTB pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risques » du supplément de prospectus déposé le 19 décembre 2025 sur www.sedarplus.ca, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière de BTB sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels que définis par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Des évaluations sont réalisées périodiquement pour mesurer l'efficacité des CPCI, y compris le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés. En se fondant sur ces évaluations, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont conclu que les CPCI étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, la direction n'a effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Annexe 1 – Définitions

Parts de SEC de catégorie B

Les parts de SEC de catégorie B signifient les parts de société en commandite de catégorie B de BTB SEC pouvant être échangées contre des parts, à raison d'une contre une.

Produits locatifs

Les produits locatifs comprennent tous les montants reçus des locataires aux termes de contrats de location, y compris les loyers de base et les loyers supplémentaires issus du recouvrement des charges d'exploitation. Ils comprennent également les autres charges locatives issues des stationnements et entrepôts, les revenus provenant de la résiliation de baux, de même que les ajustements des revenus de loyer selon la méthode linéaire.

Certains baux du Fonds comprennent des clauses qui prévoient le recouvrement du revenu locatif en fonction de montants qui augmentent à quelques années d'intervalle, ces augmentations ayant été négociées à la signature des baux. Selon les IFRS, ces augmentations doivent être comptabilisées selon un mode linéaire sur la durée des baux.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont les charges directement liées à l'opération des propriétés immobilières et sont généralement facturables aux locataires en fonction des clauses contractuelles des baux. Elles comprennent les impôts fonciers et services publics, les coûts relatifs à l'entretien intérieur et extérieur, au chauffage, à la ventilation et à la climatisation, aux ascenseurs, aux assurances, à la conciergerie et aux frais de gestion et d'opération. Le montant des charges d'exploitation que le Fonds peut récupérer auprès de ses locataires dépend du taux d'occupation des locaux et de la nature des baux en place comportant des clauses de récupération des frais. La majorité des baux du Fonds sont des baux à loyers nets selon lesquels le locataire est tenu de payer sa quote-part des charges d'exploitation des immeubles. Le Fonds porte une attention particulière au respect des baux en place et à la récupération de ces charges d'exploitation.

Résultat d’exploitation net (REN)

Le REN est utilisé dans le domaine immobilier pour évaluer la performance des activités. Il est défini par le Fonds comme étant le produit locatif de ses immeubles, déduction faite de l’ensemble des coûts d’exploitation des immeubles de placement. Cette définition peut différer de celle d’autres émetteurs, et de ce fait, le résultat d’exploitation net du Fonds pourrait ne pas être comparable à celui d’autres émetteurs.

Charges financières

Les charges financières proviennent des emprunts et financements suivants :

- Emprunts hypothécaires contractés ou repris d’un montant total approximatif de 663,7 millions de dollars au 30 juin 2026, comparativement à 659,1 millions de dollars au 30 juin 2025.
- Débentures convertibles de série I, d’une valeur nominale totale de 40,3 millions de dollars au 30 juin 2026.
- Facilités de crédit utilisées au besoin.
- Coûts de financement liés aux emprunts hypothécaires, aux débentures convertibles et aux autres emprunts qui sont portés en réduction des dettes connexes et amortis selon la méthode du taux d’intérêt effectif sur la durée prévue des dettes.

Frais d'administration

Les frais d’administration comprennent les dépenses administratives telles que les charges salariales et honoraires associés au personnel-cadre et administratif du Fonds, le régime de rémunération des fiduciaires, les services juridiques et d’audit, les charges relatives au statut de fonds coté en bourse, les frais d’assurances, les frais de bureaux et les pertes de crédit attendues et frais juridiques afférents. Les frais d’administration comprennent également les amortissements de l’immeuble du siège social et des immobilisations corporelles ainsi que la rémunération fondée sur des parts, un élément non monétaire qui affecte la volatilité des frais d’administration d’un trimestre à l’autre.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement

En vertu de la norme IAS 40, le Fonds comptabilise ses immeubles de placement à la juste valeur et reconnaît le profit ou la perte découlant de la variation de la juste valeur aux résultats des périodes au cours desquelles il a été généré.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon la méthode d’actualisation des flux de trésorerie, la méthode de capitalisation au résultat d’exploitation net (REN) ou la méthode des comparables qui constituent des méthodes d’évaluation généralement reconnues.

Trimestriellement, la direction reçoit des données sur les taux de capitalisation et les taux d’actualisation en vigueur de firmes d’évaluateurs agréés et d’experts indépendants. Les rapports sur les taux de capitalisation fournissent un éventail de taux pour diverses zones géographiques et des immeubles de nature et de qualité diverses dans chaque zone. Le Fonds utilise des taux de capitalisation et d’actualisation à l’intérieur des fourchettes fournies par les évaluateurs externes. Si les fourchettes des taux de capitalisation fournies en externe varient d’une période comptable à la suivante ou si un autre taux à l’intérieur des fourchettes fournies se révèle plus approprié que le taux utilisé précédemment, la juste valeur des immeubles de placement augmentera ou diminuera en conséquence.

Portefeuille comparable

Le portefeuille comparable comprend tous les immeubles détenus par BTB au 1er janvier 2025 et toujours détenus le 30 juin 2026 et n’inclut pas les retombées des sorties, des acquisitions et développements réalisés au cours de 2025 et de 2026, ainsi que les résultats des propriétés subséquemment vendues.

Résultat d’exploitation net (REN) du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie

Le résultat d’exploitation net (REN) du portefeuille comparable selon la comptabilité de trésorerie est utilisé pour évaluer la rentabilité des opérations du portefeuille existant et la capacité de BTB d’augmenter ses revenus et de réduire ses coûts, compte non tenu des éléments hors trésorerie. Il se définit comme étant les produits locatifs des immeubles du portefeuille comparable, déduction faite des coûts d’exploitation du portefeuille comparable et compte non tenu de l’amortissement des incitatifs à la location et de l’ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire.

Annexe 2 – Mesures financières non conformes aux IFRS –
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie
des secteurs d’exploitation et rapprochements trimestriels

Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement du REN selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ avec le REN pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité	Total
	\$	\$	\$	\$
Période de trois mois close le 30 juin 2026				
Résultat d’exploitation net (REN)	5 921	8 146	4 857	18 924
Amortissement des incitatifs à la location	206	518	136	860
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	(131)	200	(85)	(16)
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon a comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	5 996	8 864	4 908	19 768
Période de trois mois close le 30 juin 2025				
Résultat d’exploitation net (REN)	3 659	8 709	4 761	17 129
Amortissement des incitatifs à la location	163	910	(237)	836
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	1 702	(264)	62	1 500
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	5 524	9 355	4 586	19 465
	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité	Total
Période de six mois close le 30 juin 2026				
Résultat d’exploitation net (REN)	11 404	15 683	9 615	36 702
Amortissement des incitatifs à la location	409	1 011	289	1 709
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	(274)	(14)	(182)	(470)
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	11 539	16 680	9 722	37 941
Période de six mois close le 30 juin 2025				
Résultat d’exploitation net (REN)	9 529	18 059	9 362	36 950
Amortissement des incitatifs à la location	287	1 054	292	1 633
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	1 526	(269)	(138)	1 119
Résultat d’exploitation net selon la comptabilité de trésorerie (REN selon la comptabilité de trésorerie) ⁽¹⁾	11 342	18 844	9 516	39 702

(1) Il s’agit d’une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(1) Il s’agit d’une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du REN selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾ avec le REN pour les huit derniers trimestres.

	2026 T-2	2026 T-1	2025 T-4	2025 T-3	2025 T-2	2025 T-1	2024 T-4	2024 T-3
(en milliers de dollars, sauf les données par part)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation net	18 924	17 778	18 238	19 866	17 129	19 821	19 082	18 753
Amortissement des incitatifs à la location	860	849	852	854	836	797	966	807
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	(16)	(454)	(416)	(592)	1 500	(381)	(374)	(247)
Résultat d'exploitation net selon la comptabilité de trésorerie ⁽¹⁾	19 768	18 173	18 674	20 128	19 465	20 237	19 674	19 313

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Annexe 3 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochement des FPE et des FPEA trimestriels

Fonds provenant de l'exploitation (FPE) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et les FPE ⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres.

	2026 T-2	2026 T-1	2025 T-4	2025 T-3	2025 T-2	2025 T-1	2024 T-4	2024 T-3
(en milliers de dollars, sauf les données par part)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net et résultat global (IFRS)	8 769	8 361	(932)	9 501	6 194	7 608	18 847	5 470
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	-	-	6 619	(1 269)	(700)	-	(9 975)	(283)
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	(202)	244	70	167	28	(174)	335
Amortissement des incitatifs à la location	860	849	852	854	836	797	966	807
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(1 177)	581	140	(176)	868	(760)	2 168
Charges salariales de location	532	529	522	482	525	466	739	535
Distributions sur parts de SEC de catégorie B	53	52	53	52	52	52	52	52
Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts)	(332)	184	499	357	201	61	(39)	342
FPE ⁽¹⁾	8 582	8 596	8 438	10 187	7 099	9 880	9 656	9 426
Coûts de transactions à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires	24	192	156	17	266	-	-	-
FPE ajustés ⁽¹⁾	8 606	8 788	8 594	10 204	7 365	9 880	9 656	9 426
FPE par part ^{(1) (2) (3)}	9,6 ¢	9,7 ¢	9,5 ¢	11,5 ¢	8,0 ¢	11,1 ¢	10,9 ¢	10,7 ¢
FPE ajustés par part ^{(1) (2) (4)}	9,7 ¢	9,9 ¢	9,7 ¢	11,5 ¢	8,3 ¢	11,1 ¢	10,9 ¢	10,7 ¢
Ratio de distribution des FPE ⁽¹⁾	78,1 %	77,3 %	78,9 %	65,2 %	94,0 %	67,4 %	68,8 %	70,0 %
Ratio de distribution des FPE ajustés ⁽¹⁾	77,3 %	75,8 %	77,3 %	65,2 %	90,6 %	67,4 %	68,8 %	70,3 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(2) En tenant compte des parts de SEC de catégorie B.

(3) Le ratio des FPE par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).

(4) Le ratio des FPE ajustés par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ ajustés par le nombre moyen pondéré total de parts du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de SEC de catégorie B).

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les FPE ⁽¹⁾ et les FPEA ⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres.

	2026 T-2	2026 T-1	2025 T-4	2025 T-3	2025 T-2	2025 T-1	2024 T-4	2024 T-3
(en milliers de dollars, sauf les données par part)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
FPE ⁽¹⁾	8 582	8 596	8 438	10 187	7 099	9 880	9 656	9 426
Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire	(16)	(454)	(416)	(592)	1 500	(381)	(374)	(247)
Accroissement des intérêts effectifs	490	431	458	383	367	580	402	391
Amortissement des autres immobilisations corporelles	16	19	69	37	17	18	21	17
Rémunération fondée sur des parts	616	(75)	180	(6)	159	133	247	19
Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽¹⁾	(638)	(639)	(647)	(658)	(610)	(688)	(654)	(650)
Réserve pour frais de location non récupérés ⁽¹⁾	(375)	(375)	(375)	(375)	(375)	(375)	(375)	(375)
FPEA ⁽¹⁾	8 675	7 503	7 707	8 976	8 157	9 167	8 923	8 581
Coûts de transaction à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires	24	192	156	17	266	-	-	-
Montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	8 699	7 695	7 863	8 993	8 423	9 167	8 923	8 581
FPEA par part ^{(1) (2) (3)}	9,7 ¢	8,4 ¢	8,7 ¢	10,1 ¢	9,2 ¢	10,3 ¢	10,1 ¢	9,7 ¢
Montant ajusté des FPEA par part ^{(1) (2) (4)}	9,8 ¢	8,6 ¢	8,8 ¢	10,1 ¢	9,5 ¢	10,3 ¢	10,1 ¢	9,7 ¢
Ratio de distribution des FPEA ⁽¹⁾	77,3 %	89,3 %	86,2 %	74,3 %	81,8 %	72,7 %	74,5 %	76,8 %
Ratio de distribution du montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾	76,5 %	87,2 %	85,2 %	74,3 %	79,2 %	72,7 %	74,5 %	77,2 %

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.
(2) En tenant compte des parts de SEC de catégorie B.
(3) Le ratio des FPEA par part est calculé en divisant les FPEA ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).
(4) Le ratio du montant ajusté des FPEA par part est calculé en divisant le montant ajusté des FPEA ⁽¹⁾ par le nombre moyen pondéré total de parts en circulation du Fonds (y compris les parts de SEC de catégorie B).

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

Annexe 4 – Mesures financières non conformes aux IFRS –
Rapprochement du BAIIA ajusté ⁽¹⁾

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA) ⁽¹⁾

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et le BAIIA ajusté ⁽¹⁾ pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part)	Périodes de trois mois		Périodes de six mois	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net correspondant au résultat global total de la période	8 769	6 194	17 130	13 802
Charges d'intérêts	8 475	8 578	17 000	17 234
Accroissement des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles	490	367	921	947
Amortissement des immobilisations corporelles	16	17	35	35
Amortissement des incitatifs à la location	860	836	1 709	1 633
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	-	(700)	-	(700)
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(176)	(2 526)	692
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	167	(153)	195
Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts)	(332)	201	(148)	262
Coûts de transaction à l'acquisition et à la sortie d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé	24	266	216	266
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	(16)	1 500	(470)	1 119
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	16 986	17 250	33 714	35 485

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter aux pages 2 et 27.

3695, des Laurentides, Laval, QC

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière	68
États consolidés intermédiaires résumés du résultat global	69
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	70
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	71
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	72

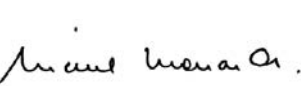
États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

		Au 30 juin	Au 31 décembre
	Notes	2026	2025
		\$	\$
Actifs			
Immeubles de placement	3	1 251 095	1 217 957
Immobilisations corporelles		209	236
Charges payées d'avance et dépôts		11 977	3 451
Créance résultant d'un contrat de location-financement		10 347	10 371
Créances	4	6 149	5 481
Solde de prix de vente	4	1 000	1 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie		601	5 432
Total des actifs		1 281 378	1 243 928
Passifs et capitaux propres attribuables aux porteurs de parts			
Emprunts hypothécaires	5	661 382	641 450
Déventures convertibles	6	35 842	35 341
Emprunts bancaires	7	44 744	34 456
Obligations locatives		8 906	8 929
Parts de SEC de catégorie B	8	2 699	2 852
Rémunération fondée sur des parts	10	3 069	3 444
Instruments financiers dérivés	9	1 622	4 148
Fournisseurs et autres créditeurs		25 331	20 127
Distribution à verser aux porteurs de parts		2 211	2 207
Total des passifs		785 806	752 954
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts		495 572	490 974
		1 281 378	1 243 928

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le Conseil le 11 août 2026.



Michel Léonard, fiduciaire



Luc Martin, fiduciaire

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

		Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	Notes	2026	2025	2026	2025
		\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation					
Produits locatifs	12	31 874	30 513	63 833	64 924
Charges d'exploitation					
Services publics et autres charges d'exploitation		5 713	6 155	12 920	13 623
Impôt foncier et assurances		7 237	7 229	14 211	14 351
		12 950	13 384	27 131	27 974
Résultat d'exploitation net		18 924	17 129	36 702	36 950
Produits financiers		263	348	528	775
Charges					
Charges financières		9 132	9 090	18 241	18 764
Distributions sur parts de SEC de catégorie B	8	53	52	105	104
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	8	49	167	(153)	195
Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés		(1 349)	(176)	(2 526)	692
Charges financières nettes	13	7 885	9 133	15 667	19 755
Frais d'administration		2 509	2 584	4 217	4 602
Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties	3	24	(434)	216	(434)
Bénéfice net et résultat global de la période		8 769	6 194	17 130	13 802

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Apport des porteurs de parts	Distributions cumulées	Résultat global cumulé	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2026		405 709	(280 793)	366 058	490 974
Émission de parts, nette des frais d'émission	11	724	–	–	724
Distributions aux porteurs de parts	11	–	(13 256)	–	(13 256)
		406 433	(294 049)	366 058	478 442
Résultat global		–	–	17 130	17 130
Solde au 30 juin 2026		406 433	(294 049)	383 188	495 572
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		404 914	(254 319)	343 687	494 282
Émission de parts, nette des frais d'émission	11	795	–	–	795
Distributions aux porteurs de parts	11	–	(13 234)	–	(13 234)
		405 709	(267 553)	343 687	481 843
Résultat global		–	–	13 802	13 802
Solde au 30 juin 2025		405 709	(267 553)	357 489	495 645

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

		Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	Notes	2026	2025	2026	2025
		\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation					
Bénéfice net de la période		8 769	6 194	17 130	13 802
Ajustements pour :					
Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties	3	24	(434)	216	(434)
Amortissement des immobilisations corporelles	14	16	17	35	35
Rémunération fondée sur des parts	10	284	360	393	554
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	12	(16)	1 500	(470)	1 119
Amortissement des incitatifs à la location	12	860	836	1 709	1 633
Produits financiers		(263)	(348)	(528)	(775)
Charges financières nettes	13	7 885	9 133	15 667	19 755
		17 559	17 258	34 152	35 689
Ajustements au titre des variations des autres éléments du fonds de roulement		1 064	1 529	(3 941)	(1 539)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		18 623	18 787	30 211	34 150
Activités d'investissement					
Acquisitions d'immeubles de placement, déduction faite des emprunts hypothécaires pris en charge	3	(2 232)	–	(33 894)	–
Entrées d'immeubles de placement et autres	3	(5 054)	(3 058)	(7 379)	(5 551)
Travaux de construction liés à un immeuble de placement	3	–	–	–	(101)
Produit net de la sortie d'immeubles de placement et coûts de transaction	3	–	2 994	1 857	2 994
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(7 286)	(64)	(39 416)	(2 658)
Activités de financement					
Emprunts hypothécaires diminués des charges de financement		150	26 933	43 649	27 999
Remboursement d'emprunts hypothécaires		(4 748)	(27 040)	(19 539)	(31 914)
Emprunts bancaires		7 481	(3 366)	10 220	(13 429)
Palements sur obligations locatives		(12)	(15)	(23)	(20)
Produit net des débentures convertibles		–	–	–	38 172
Remboursement de débentures convertibles	6	–	–	–	(19 917)
Distribution nette aux porteurs de parts	11	(6 634)	(6 619)	(13 256)	(12 654)
Distribution nette aux porteurs de parts de SEC de catégorie B	8	(53)	(52)	(105)	(104)
Intérêts payés		(8 368)	(8 337)	(16 572)	(16 419)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		(12 184)	(18 496)	4 374	(28 286)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(847)	227	(4 831)	3 206
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 448	5 450	5 432	2 471
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		601	5 677	601	5 677

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025
(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts et les montants par part)

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds de placement immobilier BTB (« BTB ») est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en société, créée et régie en vertu du Code civil du Québec aux termes d'un contrat de fiducie, et qui est domiciliée au Canada. Le siège social de BTB est situé au 1411, rue Crescent, bureau 300, Montréal (Québec) Canada H3G 2B2. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de BTB pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025 comprennent les comptes de BTB et ses filiales entièrement détenues (désignés collectivement comme le « Fonds ») ainsi que la participation du Fonds dans des entreprises communes.

2. Base d'établissement

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présentes ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers consolidés annuels complets, et doivent donc être lues en parallèle avec les états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que celles appliquées par le Fonds dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil des fiduciaires le 11 août 2026.

(b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BTB. Toutes les informations financières ont été arrondies au millier de dollars près, sauf les montants par part.

(c) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers consolidés résumés non audités et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, dont les attentes à propos d'événements futurs qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables dans les circonstances. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient être importants.

3. Immeubles de placement

	Période de six mois close le 30 juin	Exercice clos le 31 décembre
	2026	2025
	\$	\$
Solde à l'ouverture de la période	1 217 957	1 233 282
Ajustements des actifs au titre de droits d'utilisation	–	295
Acquisition d'immeubles de placement (note 3 a))	38 698	–
Disposition d'immeubles de placement (note 3 b))	(11 700)	(19 715)
Travaux de construction liés à un immeuble de placement	–	101
Dépenses d'investissement	3 082	4 867
Commissions de location capitalisées	1 024	2 345
Incitatifs à la location capitalisés	3 273	4 882
Amortissement des incitatifs à la location	(1 709)	(3 339)
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	470	(111)
Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement	–	(4 650)
Solde à la clôture de la période	1 251 095	1 217 957

Sur une base annuelle, le Fonds retient les services d'évaluateurs externes indépendants pour évaluer la juste valeur d'une partie importante de son portefeuille. De plus, dans le cadre d'acquisitions, de financements ou de transactions de refinancement ou à la demande des prêteurs, d'autres immeubles font aussi l'objet d'évaluations indépendantes au cours de l'exercice. La direction peut également sélectionner des immeubles à partir de son évaluation des circonstances qui, à son avis, nécessiteraient une évaluation externe indépendante. Ces évaluateurs possèdent les qualifications professionnelles appropriées et utilisent des techniques d'évaluation reconnues, comme la méthode des flux de trésorerie actualisés, celle de la capitalisation directe et celle des comparables.

Au 30 juin 2026, aucune évaluation externe indépendante n'avait été obtenue pour des immeubles de placement (évaluations obtenues pour des immeubles de placement d'une juste valeur totale de 702 785 \$ au 31 décembre 2025).

La juste valeur des autres immeubles de placement est déterminée par la direction au moyen d'évaluations élaborées en interne basées sur la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, le Fonds a ajusté les hypothèses de flux de trésorerie pour son estimation des perturbations à court terme des flux de trésorerie afin de tenir compte des recouvrements, de l'inoccupation et des hypothèses sur les nouvelles locations. Le Fonds a entrepris un processus pour évaluer la pertinence des taux en tenant compte des changements des flux de trésorerie au niveau des biens et de toute prime de risque associée à ces variations de flux de trésorerie. Ces éléments sont pris en compte dans les ajustements de la juste valeur des immeubles de placement.

La juste valeur des immeubles de placement est fondée sur des données de niveau 3. Aucun transfert entre les niveaux n'est survenu au cours de la période. Les données d'entrée importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement du Fonds se détaillent comme suit :

	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité
Au 30 juin 2026			
Taux de capitalisation	5,50 % – 7,50 %	6,00 % – 8,25 %	5,75 % – 7,50 %
Taux de capitalisation à la revente	5,75 % – 8,00 %	6,25 % – 8,50 %	6,00 % – 7,75 %
Taux d'actualisation	6,25 % – 8,75 %	6,75 % – 9,00 %	6,50 % – 8,25 %
Taux de capitalisation moyen pondéré	6,23 %	6,98 %	7,00 %
Au 31 décembre 2025			
Taux de capitalisation	5,50 % – 7,50 %	6,00 % – 8,50 %	5,75 % – 7,75 %
Taux de capitalisation à la revente	5,75 % – 8,00 %	6,25 % – 8,50 %	6,00 % – 8,00 %
Taux d'actualisation	6,25 % – 8,75 %	6,75 % – 9,00 %	6,50 % – 8,75 %
Taux de capitalisation moyen pondéré	6,18 %	6,98 %	7,03 %

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la juste valeur des immeubles de placement à une variation du taux de capitalisation moyen pondéré au 30 juin 2026, qui représente la sensibilité à une variation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation à la revente au 30 juin 2026.

Sensibilité aux taux de capitalisation	Juste valeur	Variation de la juste valeur
Augmentation (diminution)	\$	\$
(0,50) %	1 353 153	102 058
(0,25) %	1 300 102	49 007
Taux de base	1 251 095	-
0,25 %	1 205 682	(45 413)
0,50 %	1 163 478	(87 617)

(a) Acquisitions

La juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026 s'établit comme suit :

Juste valeur comptabilisée à l'acquisition						
Date d'acquisition	Type d'immeuble	Localisation	Participation acquise	Immeubles de placement, y compris les coûts d'acquisition	Emprunt hypothécaire pris en charge	Contrepartie nette
			%	\$	\$	\$
Mars 2026	Industriel	Edmonton, AB	100	31 662	-	31 662
Avril 2026	Bureaux	Gatineau, QC	50	7 036	4 804	2 232
Total				38 698	4 804	33 894

(b) Sorties

La juste valeur des actifs et des passifs décomptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à la date de sortie s'établit comme suit :

Date de sortie	Type d'immeuble	Localisation	Produit brut	Solde de prix de vente	Remboursement hypothécaire	Coûts liés aux sorties	Produit net
				\$	\$	\$	\$
Mars 2026	Commerce de détail	Québec, QC	11 700	-	(9 651)	(216)	1 833
Total			11 700	-	(9 651)	(216)	1 833

(c) Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement (perte)/gain	-	700	-	700
Coûts liés aux sorties	(24)	(266)	(216)	(266)
	(24)	434	(216)	434

Les coûts liés aux sorties comprennent essentiellement des commissions ainsi que des pénalités sur remboursement anticipé des emprunts hypothécaires grevant les propriétés cédées.

Le tableau qui suit présente le sommaire de la variation de la juste valeur des immeubles de placement par secteur pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Périodes de trois mois		Périodes cumulatives (6 mois)	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Immeubles industriels	-	700	-	700
Immeubles de bureaux situés en banlieue	-	-	-	-
Immeubles de commerce de détail de première nécessité	-	-	-	-
Total de la variation de la juste valeur	-	700	-	700

4. Créances

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2026	2025
	\$	\$
Loyers à recevoir	6 185	4 699
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 301)	(1 683)
Loyers à recevoir, montant net	4 884	3 016
Recouvrements non facturés	974	1 863
Autres créances	291	602
Total	6 149	5 481

Le risque de crédit découle de la possibilité que des locataires éprouvent des difficultés financières et soient incapables de respecter les engagements de leur contrat de location. Le Fonds atténue ce risque en ayant une composition variée de locataires, en étalant les échéances de ses baux et en évitant de dépendre d'un locataire unique qui représenterait une part importante des produits de ses activités d'exploitation. La direction procède à une vérification diligente des nouveaux locataires et, si nécessaire, à une étude de crédit de certains nouveaux locataires. Le Fonds analyse régulièrement ses créances clients et constitue une correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui, selon ses estimations, seront engagées à l'égard de ses créances clients. En évaluant la suffisance des provisions pour pertes de crédit attendues sur les montants à recevoir des locataires, la direction a tenu compte de la probabilité de recouvrement des créances courantes.

L'évaluation par le Fonds des pertes de crédit attendues est intrinsèquement subjective en raison de sa nature prospective. Par conséquent, la valeur des pertes de crédit attendues est sujette à un certain degré d'incertitude et se fonde sur des hypothèses.

Solde de prix de vente

Le solde de prix de vente est composé d'un prêt échéant le 11 juillet 2027 et portant intérêt au taux annuel de 5 % sur la durée du prêt. Le solde de prix de vente s'élevait à 1 000 \$ au 30 juin 2026 (1 000 \$ au 31 décembre 2025).

5. Emprunts hypothécaires

Les emprunts hypothécaires sont garantis par des hypothèques immobilières grevant des immeubles de placement, lesquels avaient une juste valeur d'environ 1 207 698 \$ au 30 juin 2026 (1 178 560 \$ au 31 décembre 2025).

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2026	2025
	\$	\$
Emprunts hypothécaires à taux fixe	553 449	538 918
Emprunts hypothécaires à taux variable	110 203	105 026
Charges de financement non amorties	(2 270)	(2 494)
Emprunts hypothécaires	661 382	641 450
Partie à court terme	142 956 ⁽¹⁾	214 892
Taux d'intérêt moyen pondéré	4,44 %	4,36 %
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	2,15	2,33
Fourchette des taux annuels	3,20 % – 6,46 %	3,10 % – 6,80 %

(1) Pour la période de six mois restante.

Au 30 juin 2026, les remboursements d'emprunts hypothécaires prévus s'établissaient comme suit :

	Remboursements prévus	Échéance du principal	Total
	\$	\$	\$
2026 ⁽¹⁾	8 756	134 200	142 956
2027	13 631	140 401	154 032
2028	9 579	84 100	93 679
2029	6 033	142 662	148 695
2030	3 744	36 743	40 487
Par la suite	6 111	77 692	83 803
	47 854	615 798	663 652
Charges de financement non amorties et ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur			(2 270)
			661 382

(1) Pour la période de six mois restante.

Le Fonds peut conclure des swaps de taux d'intérêt variable-fixe visant des emprunts hypothécaires portant intérêt à un taux variable afin de couvrir la variation des flux de trésorerie attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt. Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture à de telles relations de couverture de flux de trésorerie (se reporter à la note 9). Le tableau qui suit présente les informations pertinentes sur les swaps de taux d'intérêt.

Date de transaction	Principal initial	Taux d'intérêt fixe effectif	Règlement	Date d'échéance	Montant restant	
					Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
	\$	%			\$	\$
Juin 2016	13 000	3,46	Trimestriel	Juin 2026	–	9 473
Novembre 2017	23 075	3,99	Mensuel	Décembre 2027	17 585	17 962
Mai 2024	16 860	6,13	Mensuel	Avril 2031	16 251	16 410
Juin 2024	25 400	6,23	Mensuel	Juin 2029	24 480	24 725
Août 2024	23 132	3,98	Mensuel	Novembre 2027	20 597	21 032
Septembre 2024	11 000	4,70	Mensuel	Septembre 2029	10 391	10 570
Total	112 467				89 304	100 172

6. Débentures convertibles

Aux 30 juin 2026 et 2025, le Fonds comptait les débentures convertibles subordonnées non garanties en circulation ci dessous.

Taux d'intérêt								
	Principal	Composante passif non dérivé, à l'émission	Charges de financement, à l'émission	Nominal	Effectif	Prix de conversion des parts	Paielements d'intérêts	Échéance
				%	%	\$		
Série I	40 250	3 676	2 077	7,25	8,54	4,10	Semestriels	Février 2030
								Série I
								\$
Au 30 juin 2026								
Composante passif non dérivé, à l'émission								36 574
Désactualisation de la composante passif non dérivé								854
								37 428
Options de conversion exercées par les porteurs								-
								37 428
Charges de financement non amorties								(1 586)
Composante passif non dérivé								35 842
Composante passif des options de conversion et de remboursement à la juste valeur								1 601

Série I

Le 23 janvier 2025, le Fonds a émis des débentures convertibles subordonnées non garanties à 7,25 % de série I, d'une valeur de 40 250 \$, dont les intérêts sont payables semestriellement et venant à échéance le 28 février 2030. Les débentures sont convertibles au gré du porteur en tout temps avant le 28 février 2030, au prix de conversion de 4,10 \$ la part.

Les débentures de série I ne seront pas remboursables avant le 28 février 2028, sauf dans le cas d'un changement de contrôle. À compter du 28 février 2028, mais avant le 28 février 2029, à certaines conditions, les débentures sont remboursables par le Fonds à un prix de remboursement égal à leur principal majoré des intérêts courus et impayés, pour autant que le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts négociées à la Bourse de Toronto pendant les 20 jours de bourse consécutifs se terminant le cinquième jour de bourse qui précède la date à laquelle le préavis de remboursement est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion.

À compter du 28 février 2029, mais avant le 28 février 2030, à certaines conditions, les débentures seront remboursables en tout ou en partie par le Fonds n'importe quand, à un prix de remboursement égal à leur principal majoré des intérêts courus et impayés. Le Fonds peut, sous réserve de certaines conditions, choisir d'acquitter son obligation de rembourser le principal des débentures qui doivent être remboursées ou qui sont arrivées à échéance en émettant un nombre de parts obtenu en divisant le montant du principal des débentures par 95 % du cours en vigueur à la date du remboursement ou de l'échéance.

Au 30 juin 2026, aucune option de conversion n'avait été exercée par les porteurs de débentures.

7. Emprunts bancaires

Le Fonds dispose de trois facilités de crédit. La première est une facilité de crédit renouvelable de 50 000 \$ assortie d'une option de crédit accordéon d'un montant maximal supplémentaire de 10 000 \$. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % ou au taux CORRA ou, encore, au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 2,25 %. Au 30 juin 2026, un montant de 39 651 \$ était exigible aux termes de la facilité de crédit renouvelable (31 856 \$ au 31 décembre 2025).

La facilité de crédit renouvelable est garantie par une hypothèque immobilière de premier rang grevant deux immeubles d'une juste valeur de 39 391 \$, par une hypothèque immobilière de deuxième rang grevant deux immeubles d'une juste valeur de 60 666 \$ et par une clause de sûreté négative visant une sélection d'immeubles dont la juste valeur est de 354 780 \$.

La deuxième facilité est une ligne de crédit renouvelable d'un montant de 7 500 \$. Cette ligne de crédit porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %. Au 30 juin 2026, un montant de 4 150 \$ était exigible aux termes de cette ligne de crédit (2 600 \$ au 31 décembre 2025). La ligne de crédit est garantie par une hypothèque immobilière de deuxième rang grevant quatre immeubles d'une juste valeur de 90 860 \$.

La troisième facilité est une ligne de crédit renouvelable non garantie d'un montant de 2 000 \$. Cette ligne de crédit porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %. Au 30 juin 2026, un montant de 943 \$ était exigible aux termes de la ligne de crédit d'exploitation (0 \$ au 31 décembre 2025).

8. Parts de SEC de catégorie B

	Période de six mois close le 30 juin 2026		Exercice clos le 31 décembre 2025	
	Parts	\$	Parts	\$
Parts en circulation à l'ouverture de la période	697 265	2 852	697 265	2 343
Ajustement de la juste valeur	-	(153)	-	509
Parts en circulation à la clôture de la période	697 265	2 699	697 265	2 852

Les parts de SEC de catégorie B sont échangeables contre des parts de fiducie à tout moment au gré du porteur à raison d'une pour une.

Les parts de SEC de catégorie B donnent droit à une distribution égale à la distribution déclarée sur les parts de fiducie, à raison de une pour une. La distribution versée sur les parts de SEC de catégorie B est comptabilisée à l'état du résultat global lorsqu'elle est déclarée.

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Distribution aux porteurs de parts de SEC de catégorie B	53	52	105	104
Distribution par part de SEC de catégorie B	0,075	0,075	0,150	0,150

9. Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que le niveau qu'ils occupent dans la hiérarchie de la juste valeur. Ils ne comprennent pas la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances, des fournisseurs et autres créditeurs, ni de la distribution à verser aux porteurs de parts, qui avoisinait leur valeur comptable au 30 juin 2026 du fait de leur échéance rapprochée ou du fait qu'ils portent intérêt aux taux actuels du marché.

Au 30 juin 2026	Valeur comptable	Juste valeur		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Éléments évalués à la juste valeur				
Options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles (note 6)	1 601	-	-	1 601
Passif au titre des swaps de taux d'intérêt	21	-	21	-
Parts de SEC de catégorie B (note 8)	2 699	2 699	-	-
Éléments dont la juste valeur est présentée				
Emprunts hypothécaires (note 5)	663 652	-	663 945	-
Débtentures convertibles, incluant les options de conversion et de remboursement (note 6)	37 443	43 824	-	-
Emprunts bancaires (note 7)	44 744	-	44 744	-

Pour le calcul de la juste valeur des emprunts hypothécaires, les flux de trésorerie liés aux remboursements futurs de principal et aux versements futurs d'intérêts ont été actualisés au moyen des taux du marché en vigueur à la clôture de l'exercice pour divers emprunts présentant des profils de risque et de crédit similaires. Les taux du marché en vigueur à la clôture de l'exercice ont été estimés en fonction des taux hypothécaires dont les échéances sont comparables, publiés par d'importantes institutions financières.

La valeur comptable des emprunts bancaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des débtentures convertibles, y compris leurs options de conversion et de remboursement, a été déterminée en fonction du dernier prix coté sur le marché avant la clôture de la période.

La juste valeur des parts de SEC de catégorie B est déterminée en fonction du cours des parts de fiducie à la clôture de la période.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, qui comprennent les options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles et des swaps de taux d'intérêt, est respectivement fondée sur la méthode d'équation différentielle partielle et la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les hypothèses utilisées dans le cadre de la méthode d'équation différentielle partielle ont été estimées en fonction du cours des parts de fiducie et de leur volatilité et tiennent compte du risque de crédit lié à l'instrument financier. Les hypothèses utilisées dans le cadre de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs sont estimées en fonction du taux des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») à terme.

Ces estimations de la juste valeur ne sont pas forcément représentatives des montants que pourrait verser ou recevoir le Fonds dans le cadre de transactions réelles. Les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte non plus des coûts de transaction éventuels.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3 qui figurent aux états consolidés de la situation financière.

Options de conversion et de remboursement des (actifs) / passifs au titre des débtentures convertibles	
	\$
Période de six mois close le 30 juin 2026	
Solde à l'ouverture de la période	3 377
Variation de la période comptabilisée en résultat net sous le poste « Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés »	(1 776)
Solde à la clôture de la période	1 601

Le tableau qui suit fournit une analyse de sensibilité à la volatilité ayant servi à l'évaluation de la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles au 30 juin 2026.

Options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles		Volatilité
	\$	%
Sensibilité à la volatilité		
Augmentation (diminution)		
(0,50) %	1 499	16,03
30 juin 2026	1 601	16,53
0,50 %	1 703	17,03

Comme le démontre l'analyse de sensibilité qui précède, la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles dépend du taux de volatilité employé dans le modèle d'évaluation. Généralement, une augmentation du taux de volatilité, tout autre facteur étant égal par ailleurs, entraînera une hausse de la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débtentures convertibles, et vice-versa.

10. Rémunération fondée sur des parts

(a) Régime de rémunération fondé sur des parts différées à l'intention des fiduciaires et de certains membres de la haute direction

Le Fonds a établi un régime de rémunération fondé sur des parts différées à l'intention des fiduciaires et de certains membres de la haute direction. Aux termes de ce régime, les fiduciaires et certains membres de la haute direction peuvent choisir de recevoir leur rémunération sous forme de trésorerie, d'unités de parts différées ou d'une combinaison des deux.

Le tableau qui suit présente les informations pertinentes sur la variation du nombre de parts différées.

Périodes de six mois closes les 30 juin	2026	2025
	Nombre de parts différées	Nombre de parts différées
En circulation à l'ouverture de la période	290 806	213 792
Rémunération des fiduciaires	28 633	29 747
Distributions versées sous forme de parts	11 556	9 990
En circulation à la clôture de la période	330 995	253 529

Au 30 juin 2026, le passif au titre du régime était de 1 281 \$ (1 190 \$ au 31 décembre 2025). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026, les chiffres connexes comptabilisés à l'état du résultat global correspondaient à une charge de 103 \$ et de 91 \$ (charge de 121 \$ et 200 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2025).

(b) Régime d’achat de parts pour les employés

Le Fonds a établi un régime d’achat de parts optionnel visant l’ensemble des membres du personnel. Conformément à ce régime, chaque année, les participants peuvent cotiser jusqu’à concurrence de 7 % à 10 % de leur salaire de base, selon le poste qu’ils occupent au sein du Fonds. Pour chaque deux parts qu’un participant achète, le Fonds émet une nouvelle part.

Au 30 juin 2026, le passif au titre du régime s’établissait à 0 \$ (123 \$ au 31 décembre 2025). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026, la charge connexe comptabilisée à l’état du résultat global se chiffrait à 0 \$ et à 9 \$ (charge de 7 \$ et 21 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2025). Les 32 130 parts relatives aux achats de 2025 ont été émises en mars 2026 (29 710 parts relatives aux achats de 2024).

(c) Régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions

Le Fonds a établi un régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions visant tous les membres de la haute direction ainsi que des employés clés. Aux termes de ce régime, les membres de la haute direction et les employés clés sont admissibles à recevoir des parts assujetties à des restrictions.

Le tableau qui suit présente les informations pertinentes sur la variation du nombre de parts assujetties à des restrictions.

Périodes de six mois closes les 30 juin	2026	2025
	Parts assujetties à des restrictions	Parts assujetties à des restrictions
En circulation à l’ouverture de la période	504 037	301 249
Attribuées	266 693	257 284
Annulées	(47 363)	(8 181)
Réglées	(156 004)	(38 890)
En circulation à la clôture de la période	567 363	511 462

Au 30 juin 2026, le passif au titre du régime était de 977 \$ (1 289 \$ au 31 décembre 2025). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026, la charge connexe comptabilisée à l’état du résultat global s’établissait à 182 \$ et à 324 \$ (charge de 181 \$ et 284 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2025).

(d) Régime de retraite de rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie

Au 30 juin 2026, l’obligation à long terme liée au régime s’établissait à 811 \$ (842 \$ au 31 décembre 2025). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2026, le produit connexe comptabilisé à l’état du résultat global se chiffrait à 1 \$ et à 31 \$ (charge de 51 \$ et de 49 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2025).

11. Parts de fiducie émises et en circulation

BTB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie représente une voix à toute assemblée des porteurs de parts et donne à son porteur le droit de recevoir sa quote-part des distributions. Les porteurs de parts ont le droit d’exiger que BTB rachète leurs parts de fiducie sur demande. À la réception d’un avis de rachat, tous les droits conférés par les parts de fiducie remises pour être rachetées sont cédés et leur porteur a le droit de recevoir un montant par part de fiducie (le « prix de rachat ») déterminé selon une formule du marché. Le prix de rachat doit être payé conformément aux conditions énoncées dans la déclaration de fiducie. Les parts de fiducie de BTB sont considérées comme des instruments de créance selon les IFRS, parce qu’elles sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, elles sont présentées à titre de capitaux propres, conformément à l’IAS 32.

Les parts de fiducie émises et en circulation sont réparties de la façon suivante :

Période de six mois close le 30 juin	2026	
	Parts	\$
Parts en circulation à l’ouverture de la période	88 268 679	405 709
Émission dans le cadre du régime d’achat de parts pour les employés (note 10 b))	32 130	133
Émission dans le cadre du régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions (note 10 c))	156 004	591
Parts en circulation à la clôture de la période	88 456 813	406 433

(a) Régime de réinvestissement des distributions

BTB a établi un régime de réinvestissement des distributions à l’intention de ses porteurs de parts de fiducie. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités du régime, les porteurs de parts peuvent choisir de réinvestir les distributions en trésorerie dans des parts de fiducie supplémentaires. Les parts de fiducie sont émises à même le capital autorisé de BTB à un prix fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédant la date de distribution, moins un escompte de 3 %. Le régime de réinvestissement des distributions a été suspendu le 24 février 2025.

(b) Distributions

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Distributions aux porteurs de parts	6 634	6 620	13 256	13 234
Distributions par part de fiducie	0,075	0,075	0,150	0,150

(c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au 30 juin 2026, aucune part n’avait été rachetée aux fins d’annulation.

(d) Programme d’actions sur le marché (le « PAM »)

Le 14 mai 2026, le Fonds a déposé un supplément de prospectus à son prospectus préalable de base simplifié daté du 19 décembre 2025 afin d’établir un programme d’actions sur le marché (le « PAM »), lequel a été approuvé par la Bourse de Toronto (la « TSX ») le jour même. Le PAM permet au Fonds d’émettre et de vendre sur le marché public, de temps à autre et à son gré, de nouvelles parts de fiducie pour un montant total d’au plus 30,0 millions de dollars. Le PAM demeurera en vigueur jusqu’à la première des occurrences suivantes : i) l’émission et la vente de parts de fiducie pour un montant total de 30 millions de dollars, soit la limite du PAM; ii) la date à laquelle le visa du prospectus préalable de base cessera d’être en vigueur conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, ce qui, selon le prospectus préalable de base simplifié du Fonds, correspond au 19 janvier 2027; et iii) la résiliation de la convention de placement de titres datée du 14 mai 2026 conformément à ses modalités. Au 30 juin 2026, aucune part n’avait été émise.

12. Produits locatifs

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Loyers de base et autres produits tirés des contrats de location	20 142	20 012	39 560	40 195
Frais d'annulation de contrats de location	2	–	2	981
Recouvrements d'impôt foncier et d'assurance	6 525	6 835	13 070	13 630
	26 669	26 847	52 632	54 806
Recouvrements de charges d'exploitation et autres produits	6 049	6 002	12 440	12 870
Amortissement des incitatifs de location	(860)	(836)	(1 709)	(1 633)
Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire	16	(1 500)	470	(1 119)
	31 874	30 513	63 833	64 924

13. Charges financières nettes

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur les emprunts hypothécaires	7 109	7 289	14 303	14 590
Intérêts sur les débentures convertibles	729	728	1 456	1 482
Intérêts sur les emprunts bancaires	516	439	1 002	914
Intérêts sur les obligations locatives	111	109	223	217
Autres charges d'intérêts	10	13	16	31
Désactualisation de la composante passif non dérivé des débentures convertibles	167	145	320	583
Accroissement des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles	490	367	921	947
Distributions sur parts de SEC de catégorie B	53	52	105	104
Ajustement de la juste valeur des parts de SEC de catégorie B	49	167	(153)	195
Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 349)	(176)	(2 526)	692
	7 885	9 133	15 667	19 755

14. Charges par nature

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Amortissements	16	17	35	35
Charges au titre de la rémunération et des avantages du personnel	2 808	2 654	5 631	5 394

15. Résultat par part

Étant donné que les parts de fiducie de BTB sont des instruments financiers remboursables au gré du porteur présentés à titre de capitaux propres conformément à l'IAS 32, le Fonds n'est pas tenu de présenter de bénéfice ni de perte par part de fiducie dans ses états consolidés du résultat global. Cependant, aux seules fins des informations à fournir, le Fonds a déterminé le résultat de base par part selon le mode qui s'appliquerait conformément à l'IAS 33, Résultat par action.

Le résultat net par part est calculé à partir du nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation de la façon suivante :

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	8 769	6 194	17 130	13 802
Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation – de base ⁽¹⁾	89 075 783	88 946 175	89 049 952	88 843 659
Résultat de base par part	0,10	0,07	0,19	0,16

(1) Comprend les parts de SEC de catégorie B.

16. Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La gestion du risque de liquidité s'effectue :

- en maximisant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation;
- en adoptant un programme d'acquisition et d'amélioration d'immeubles de placement qui tient compte des liquidités disponibles;
- en ayant recours à des facilités de crédit;
- en échelonnant les échéances des emprunts hypothécaires dans le temps;
- en maximisant la valeur des immeubles de placement, ce qui permet d'accroître le financement hypothécaire au renouvellement des emprunts;
- en faisant appel aux marchés financiers par voie d'émission de titres de créance ou de parts de BTB.

La direction estime que le Fonds sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour effectuer les paiements exigibles au cours du prochain exercice, cependant, des changements dans les conditions du marché et l'accès au financement pourraient compromettre cette capacité de remboursement.

Certains emprunts hypothécaires comportent des clauses subjectives ainsi que des clauses restrictives en vertu desquelles le Fonds doit respecter l'atteinte de ratios financiers et de conditions financières. Au 30 juin 2026, le Fonds respectait l'ensemble des clauses restrictives auxquelles il était assujetti.

17. Secteurs d'exploitation

Des informations financières distinctes sont communiquées au chef de la direction et au chef de la direction financière relativement aux immeubles de placement considérés comme un tout. Les informations fournies traitent des locations nettes (comprenant le loyer brut et les charges immobilières) et de la juste valeur des immeubles de placement. Les immeubles de placement individuels sont regroupés en secteurs qui présentent des caractéristiques économiques similaires. Le chef de la direction et le chef de la direction financière estiment que la meilleure façon de procéder consiste à établir des secteurs qui regroupent les immeubles par immeubles de commerce de détail de première nécessité, immeubles de bureaux situés en banlieue et immeubles industriels.

Par conséquent, le Fonds est réputé compter les trois secteurs d'exploitation suivants :

- immeubles industriels;
- immeubles de bureaux situés en banlieue;
- immeubles de commerce de détail de première nécessité;

	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité	Total
	\$	\$	\$	\$
Période de trois mois close le 30 juin 2026				
Immeubles de placement	474 746	513 842	262 507	1 251 095
Produits locatifs des immeubles	8 605	15 441	7 828	31 874
Résultat d'exploitation net	5 921	8 146	4 857	18 924
Période de trois mois close le 30 juin 2025				
Immeubles de placement	447 689	514 087	269 006	1 230 782
Produits locatifs des immeubles	6 151	16 287	8 075	30 513
Résultat d'exploitation net	3 659	8 709	4 761	17 129

	Immeubles industriels	Immeubles de bureaux situés en banlieue	Immeubles de commerce de détail de première nécessité	Total
	\$	\$	\$	\$
Période de six mois close le 30 juin 2026				
Produits locatifs des immeubles	16 802	31 040	15 991	63 833
Résultat d'exploitation net	11 404	15 683	9 615	36 702
Période de six mois close le 30 juin 2025				
Produits locatifs des immeubles	14 543	34 298	16 083	64 924
Résultat d'exploitation net	9 529	18 059	9 362	36 950

18. Engagements et éventualités

Litiges

Le Fonds est partie à des litiges et à des réclamations qui surviennent de temps à autre dans le cours normal de ses activités. Ces litiges et réclamations sont généralement couverts par des assurances. La direction est d'avis que tout élément de passif qui pourrait découler de ces éventualités n'aurait pas d'effet négatif important sur les états financiers consolidés du Fonds.

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 4 août 2026, le Fonds a mené à terme la vente de deux immeubles à bureaux situés au 505, rue des Forges et au 1500, rue Royale, à Trois-Rivières, au Québec, pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars, compte non tenu des frais de transaction et des ajustements.

Informations *corporatives*

Siège Social

Fonds de placement immobilier BTB
1411, rue Crescent, bureau 300
Montréal (Québec) H3G 2B3
T 514 286-0188
www.btbreit.com

Inscription en bourse

Les parts et débentures du Fonds
de placement immobilier BTB
sont inscrites à la Bourse de Toronto
sous les symboles :
BTB.UN
BTB.DB.G
BTB.DB.H

Agent de transfert

Services aux investisseurs
Computershare
1500, boulevard Robert-Bourassa
7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
T 514 982-7555
T Sans Frais : 1 800 564-6253
F 514 982-7850
service@computershare.com

Auditeurs

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.
600, boulevard de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3

Conseillers juridiques

Legal Advisors - Stikeman Elliott
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
41-1155, Boulevard René-Lévesque
Ouest, Montréal, QC H3B 3V2

